



ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES
ARTISTIQUES ET CULTURELLES

ACCOMPAGNER PAR LA CULTURE LES JEUNES ADULTES
ET LEURS INITIATIVES EN TERRITOIRES RURAUX



RAPPORT GLOBAL

SOMMAIRE

Introduction.....	4
1. Contexte de l'enquête.....	5
2. Objectifs généraux de l'enquête.....	7
a. Sensibiliser sur les territoires ruraux et les jeunes adultes.....	7
b. Mobiliser les acteurs et favoriser les échanges entre acteur·rice·s sur cette dimension et sur l'observation.....	7
c. Témoigner de la multiplicité des pratiques d'acteur·rice·s concernant l'accompagnement des parcours de jeunes adultes sur les territoires ruraux et produire de la connaissance et des ressources pour les acteur·rice·s et leurs partenaires publics.....	8
d. Donner lecture des besoins pour la consolidation et le développement des démarches culturelles qui accompagnent les parcours de jeunes adultes et faire des propositions pour y répondre.....	8
3. Périmètre et principes méthodologiques de l'enquête.....	8
a. Questionnaire et choix de l'outillage technique.....	8
b. Temporalité.....	9
c. Panel des répondant·e·s.....	9
d. Définition du « territoire rural ».....	10
e. Définition des jeunes adultes.....	10
f. Principes méthodologiques : l'observation participative et partagée.....	11
g. Les observations attendues.....	11
h. Analyse des données.....	12
Profil des répondants.....	13
1. Une majorité d'associations.....	14
2. Implantation territoriale.....	14
3. Budget et ancienneté des structures.....	15
4. Activités et fonctions des structures.....	16
5. Types de structures et équipements.....	18
L'accompagnement par la culture des parcours de jeunes adultes.....	20
1. Parcours artistique et culturel des jeunes adultes : pratiques de spectateur·rice.....	22
a. Nature des manifestations artistiques et participation des jeunes adultes.....	22
b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes aux manifestations artistiques.....	23
c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes aux manifestations artistiques.....	25

2. Parcours artistique et culturel des jeunes adultes : actions culturelles et pratiques en amateur.....	29
a. Nature des actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs et participation des jeunes adultes.....	29
b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes aux actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs.....	30
c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes aux actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs.....	31
3. Parcours artistique et culturel des jeunes adultes : porteur·euse·s de projets de création artistique.....	34
a. Nature des projets de création artistique, participation et accompagnement des jeunes adultes.....	34
b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes aux projets de création artistique accueillis par les structures.....	36
c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes aux projets de création artistique accueillis par les structures.....	37
4. Parcours d'engagement associatif et bénévole des jeunes adultes.....	39
b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures.....	40
c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures.....	42
5. Parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures.....	43
a. Part et organisation de l'emploi des jeunes adultes dans les structures.....	43
b. Analyse des freins relatifs aux parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures.....	44
c. Analyse des leviers relatifs aux parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures.....	46
6. Identification des freins et leviers généraux relatifs à l'installation des jeunes adultes en milieu rural.....	48
a. Analyse des freins généraux à l'installation de jeunes adultes en milieu rural.....	48
b. Analyse des leviers généraux à l'installation de jeunes adultes en milieu rural.....	50

Dispositifs, financements et partenariats spécifiques à l'accompagnement des jeunes adultes.....53

1. Des responsables salariés et bénévoles peu formés à l'accompagnement des jeunes adultes.....	54
a. Formation des équipes salariées.....	54
b. Formation des équipes bénévoles.....	54
2. Partenariats et collaborations avec des organismes dédiés aux jeunes adultes.....	55
3. Coopérations avec des acteurs associatifs et de l'Economie Sociale et Solidaire autour de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes adultes.....	56
4. Financements publics ou parapublics spécifiques à l'accompagnement des jeunes adultes.....	57
5. Un écosystème de l'accompagnement des jeunes adultes complexe, variable et difficile à formaliser.....	58

Implication citoyenne des jeunes adultes et droits culturels.....	59
1. Des structures particulièrement sensibles à l’implication citoyenne des jeunes adultes.....	60
a. L’implication citoyenne au travers de l’implication dans la vie associative d’un territoire...60	60
b. Faire s’exprimer les jeunes adultes sur les enjeux de société.....60	60
c. L’implication citoyenne, à chacun sa vision.....61	61
d. Une diversité d’expressions et de ressentis.....61	61
2. Les droits culturels, un levier pour favoriser l’implication des jeunes adultes sur leur territoire ?.....	62
a. Les droits culturels au cœur de la réflexion des structures.....62	62
b. Les droits culturels, une notion inscrite en filigrane au sein des projets des structures.....63	63
c. Des postures affirmées relevant des principes des droits culturels.....63	63
d. Les droits culturels, une notion mal assimilée par les acteur·rice·s culturel·le·s et politiques comme par les citoyen·ne·s.....64	64
Impacts de la crise sanitaire de la COVID-19 sur l’accueil et l’accompagnement des jeunes adultes.....	65
1. La crise sanitaire du COVID-19 : des freins supplémentaires pour la prise en compte et la mise en place d’actions en direction des jeunes adultes.....	66
a. Annulation et impossibilité de la rencontre.....66	66
b. Flou et inquiétudes.....66	66
2. Une crise sanitaire qui amène à faire évoluer son regard sur les projets artistiques et culturels en milieu rural ?.....	67
a. Faire évoluer les pratiques.....67	67
b. Des structures confortées dans leurs orientations.....67	67
Conclusion Générale.....	68
ANNEXES.....	72
Remerciements.....	74

INTRODUCTION



1. Contexte de l'enquête

Le projet AJTeR - Faciliter l'Accueil des Jeunes Adultes et de leurs Initiatives dans les Territoires Ruraux - est porté par 5 partenaires, pendant 3 ans (2018-2021), dans le cadre du dispositif "Mobilisation Collective pour le Développement Rural" ([MCDR](#))¹ lancé par le Réseau Rural National ([RRN](#))².

L'appel vise à soutenir les projets partenariaux en faveur de la ruralité, qui entrent dans le cadre des objectifs de la politique du développement rural européenne. Les projets sélectionnés sont cofinancés par le Fonds européen agricole pour le développement rural ([FEADER](#))³, le Commissariat général à l'égalité des territoires ([CGET](#))⁴ et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ([MAA](#))⁵.

Ce projet est porté en partenariat avec l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services alpins ([ADRETS](#))⁶, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes ([CIPRA FRANCE](#))⁷, le Centre de Recherche d'Etude de Formation à l'Animation et au Développement Auvergne ([CREFAD Auvergne](#))⁸, le Réseaux des Cafés Culturels Associatifs ([RECCA](#))⁹ et l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles ([UFISC](#))¹⁰.



Le projet AJTeR a pour thématique centrale la prise en compte des jeunes adultes (18 – 35 ans) dans les territoires ruraux : comment favoriser leur accueil, leurs initiatives et leur implication sur le territoire, en renforçant les logiques de coopérations entre acteur·rice·s.

Le projet se décline autour de trois principaux axes de travail :

- **l'emploi et la formation** (penser l'emploi et la formation en termes de parcours) ;
- **les services** (maintenir l'attractivité des territoires en développant l'accès aux services) ;
- **la participation citoyenne** (favoriser le sentiment d'inclusion par la participation citoyenne).

A travers 3 thématiques transversales :

- l'accès à la formation et à l'information ;
- l'égalité femmes-hommes en milieu rural ;
- le lien urbain-rural.

AJTeR par la culture, volet culture du projet porté par l'UFISC, a pour objectif d'approfondir les liens entre culture, jeunesse et territoire en s'intéressant aux initiatives et pratiques artistiques et culturelles en milieu rural, à travers plusieurs axes de réflexion :

¹ www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-projets-soutenus-par-le-rrn/mobilisation-collective-pour-le

² <https://agriculture.gouv.fr/le-reseau-rural-national-0>

³ www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens/fonds-europeen-agricole-pour-le-developpement-rural-FEADER

⁴ <https://cget.gouv.fr>

⁵ <https://agriculture.gouv.fr>

⁶ <https://adrets-asso.fr>

⁷ www.cipra.org

⁸ www.crefadauvergne.org

⁹ www.resocafeasso.fr

¹⁰ <http://ufisc.org>

- **sensibiliser et mobiliser les acteur·rice·s culturel·le·s en milieu rural** sur l'enjeu de la participation des jeunes adultes à la transition des territoires,
- **identifier une diversité de pratiques** qui permettent de nouvelles formes d'accueil et de participation des jeunes adultes autour de l'emploi, des services et de la citoyenneté,
- **éclairer certaines pratiques** en soulignant deux axes de mise en capacité des personnes et des groupes : la coopération solidaire et la reconnaissance des ressources culturelles sur le territoire,
- **accompagner par le renforcement des systèmes d'acteur·rice·s** tant par l'ingénierie territoriale que par des dispositifs nouveaux de politique publique.

Pour cela, le volet AJITeR par la culture se décline en trois phases, dont les actions sont conduites et mises en place en lien avec un comité de pilotage réunissant les membres de l'UFISC ainsi que les partenaires associés ([Opale-CRDLA Culture](#)¹¹, [Les Localos](#)¹², le Mouvement pour l'économie solidaire - [MES](#)¹³...) et font l'objet d'échanges continus avec le groupement de partenaires pilotes :

- **Phase 1** - Mobiliser les acteur·rice·s, identifier les pratiques en territoires ruraux, repérer les défis et les réponses innovantes.
- **Phase 2** - Capitaliser sur les leviers d'accompagnement des pratiques innovantes.
- **Phase 3** - Élaborer des outils d'accompagnement des pratiques innovantes.

La Phase 1 a eu pour objectif de sensibiliser et mobiliser les acteur·rice·s culturel·le·s en milieu rural concernant l'enjeu de la participation des jeunes adultes à la transition des territoires et d'identifier une diversité de pratiques innovantes qui permettent de nouvelles formes d'accueil et de participation des jeunes adultes autour de l'emploi, des services et de la citoyenneté.

Lors de cette première phase, l'UFISC a donc mobilisé les réseaux et les acteur·rice·s culturel·le·s en territoires ruraux à travers la constitution d'un comité de pilotage, la présentation de la démarche lors de différents temps de rencontre autour de la ruralité et la diffusion d'un appel à manifestation d'intérêt sur le site dédié à la démarche. Elle a mené un processus d'observation participative, impliquant les acteur·rice·s, à travers l'analyse partagée de ressources existantes, des ateliers publics et réunions de travail spécifiques sur les trois axes d'AJITeR ainsi que le repérage de projets et la réalisation d'entretiens. Ce processus participatif a permis la rédaction d'un livret de connaissance et d'analyses¹⁴, l'élaboration d'**une cartographie des acteur·rice·s culturel·le·s de l'économie sociale et solidaire en territoires ruraux** et l'identification de projets concernés par les enjeux liés à l'accueil et l'installation des jeunes adultes en territoire rural.

La phase 2 du projet a été l'occasion de finaliser le processus d'observation au long cours initié en phase 1 à travers la réalisation d'une **enquête qualitative**¹⁵, objet de ce présent rapport. Elle a pour but de mieux **appréhender la prise en compte des enjeux** par les structures culturelles afin de préciser les freins rencontrés, les pratiques créatives peu ou pas identifiées, les besoins, les méthodologies adoptées et leviers mobilisés ainsi que leurs politiques afférentes.

Pour sa réalisation, ainsi que celles des travaux et actions complémentaires précisés ci-dessous, quatre type de parcours inhérents aux jeunes adultes ont été identifiés :

- les parcours artistiques et culturels (parcours de spectateur·rice·s, de pratiques en amateur),
- les parcours professionnels (formation, consolidation des compétences, accès à l'emploi...),

¹¹ www.opale.asso.fr

¹² www.localos.fr

¹³ www.le-mes.org

¹⁴ Accéder au livret de connaissances et d'analyses « Initiatives artistiques et culturelles en territoires ruraux et jeunes adultes : quelles dynamiques ? » :

www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-livret-de-connaissances

¹⁵ Par facilité de lecture cette enquête sera dénommée « enquête AJITeR » par la suite au sein du présent document.

- les parcours d'entreprendre (accompagnement des jeunes adultes dans le montage de projets et d'initiatives),
- les parcours d'engagements (associatifs, bénévoles, démocratiques, citoyens...).

Cette enquête est complétée par la réalisation d'études de cas¹⁶, de type fiches projets, qui permettent de mettre en exergue et d'illustrer ces enjeux à travers les expériences de terrain d'une quinzaine de structures (dont huit ayant fait l'objet d'un portrait détaillé) mettant en œuvre des accompagnements de parcours de jeunes adultes en territoires ruraux.

Lors de cette seconde phase, **diverses actions de terrain**, au plus proche des acteur·rice·s ont également été proposées, sous formes de temps participatifs avec des professionnel·le·s et structures culturelles implantés en milieu rural (ateliers en ligne, séminaire, temps de formation).

Cette seconde phase a donc pour vocation à la fois :

- d'approfondir la compréhension des besoins et attentes des acteur·rice·s concernant les parcours des jeunes adultes et l'hypothèse d'un caractère systémique de dynamiques qui se nourrissent entre elles,
- d'identifier les conditions et bonnes pratiques pour tendre à une meilleure mise en réseau et davantage de coopération autour de l'accompagnement des jeunes adultes.

Ces différents travaux permettront d'alimenter réflexions, argumentaires, propositions et préconisations pour les **politiques publiques nationales et européennes en direction des jeunes adultes en territoires ruraux** qui seront développés en **phase 3** du projet.

L'enquête permettra enfin également de nourrir la [cartographie en ligne](#)¹⁷ des acteur·rice·s culturel·le·s en milieu rural membres de l'UFISC.

2. Objectifs généraux de l'enquête

a. Sensibiliser sur les territoires ruraux et les jeunes adultes

L'enquête, réalisée en partie en ligne, relayée par le réseau des adhérent·e·s de l'UFISC et ouverte à un panel de structures identifiées, a permis de **sensibiliser aux enjeux** des territoires ruraux et des jeunes adultes, principalement dans ses dimensions d'accès aux pratiques artistiques, portage de projet, emploi et bénévolat. Elle ouvre à des questionnements sur l'implication citoyenne, l'enjeu territorial et les droits culturels. Elle permet **d'informer les acteur·rice·s** à dominante artistique et culturel en milieu rural sur la démarche AJITeR par la culture et de les inviter à la rejoindre.

b. Mobiliser les acteurs et favoriser les échanges entre acteur·rice·s sur cette dimension et sur l'observation

L'enquête est co-construite avec les réseaux d'acteur·rice·s à partir des échanges, analyses et hypothèses dégagés collectivement lors de la phase 1 du projet. Il·elle·s sont invité·e·s à s'impliquer à travers des temps de partage des analyses et à participer à la production des résultats de l'enquête.

Cette co-construction permet de favoriser l'appréhension des objectifs d'une Observation Participative et Partagée (OPP) par les réseaux membres et partenaires et de renforcer leur appropriation des outils et le

¹⁶ Accéder au document « L'accompagnement des parcours des jeunes adultes par les structures artistiques et culturelles des territoires ruraux - Récits d'initiatives & leviers » :

www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-etude-de-cas

¹⁷ Cartographie en ligne de l'UFISC : www.google.com/maps/d/viewer?mid=14ZYzf-AHTiCdorH6I9jlt0HnMXIUDBuk&ll=49.033897843788914%2C2.1816090317731778&z=10

développement de leurs compétences en termes d'OPP. Les méthodologies ainsi construites pourront être capitalisées et réutilisées (questionnements sur la ruralité, identification des acteur·rice·s...).

c. Témoigner de la multiplicité des pratiques d'acteur·rice·s concernant l'accompagnement des parcours de jeunes adultes sur les territoires ruraux et produire de la connaissance et des ressources pour les acteur·rice·s et leurs partenaires publics

L'enquête en ligne vise à solliciter les structures préalablement repérées et à **identifier d'autres acteur·rice·s de la ruralité** intéressé·e·s par cette question afin de **donner lecture de différents volets de leurs activités et fonctionnements** favorisant l'accueil des jeunes adultes de 18 à 35 ans, ainsi que le soutien et l'accompagnement de leurs initiatives. Elle permettra de mettre en lumière des dispositifs d'action mobilisés par les acteur·rice·s, d'alimenter ainsi des ressources partageables et de caractériser les leviers d'accompagnement en milieu rural.

Au-delà des analyses statistiques synthétiques, il s'agit à l'issue de l'enquête d'avoir une **idée plus précise de la place des jeunes adultes (18-35 ans) dans les initiatives artistiques et culturelles en milieu rural**, et de la manière dont la dimension culturelle de ces projets participe à leur installation durable et leur épanouissement dans les territoires ruraux.

d. Donner lecture des besoins pour la consolidation et le développement des démarches culturelles qui accompagnent les parcours de jeunes adultes et faire des propositions pour y répondre

Le processus d'enquête vise à recueillir les besoins au regard des freins identifiés par les acteur·rice·s et de capitaliser des leviers d'accompagnement. Elle comprend ainsi une dimension d'analyse partagée pour produire des recommandations collectives. Cette étape permettra de **travailler en année 3 les outils d'accompagnement à expérimenter, développer et essaimer**.

3. Périmètre et principes méthodologiques de l'enquête

a. Questionnaire et choix de l'outillage technique

L'enquête s'est appuyée sur un **questionnaire en ligne de 160 questions**¹⁸ « fermées » (questions à réponses chiffrées, à choix unique ou à choix multiple, permettant de générer des données quantitatives)¹⁹ et « ouvertes » (champ texte en saisie libre, permettant de générer des données qualitatives). Il est le **fruit d'un long processus de réflexion d'un travail collectif** mené dans le cadre du comité de pilotage d'AJITER par la culture. Prenant compte du contexte de la crise sanitaire, la passation du questionnaire s'est déroulée de mai à juillet 2020.

Le recueil des données, la construction du questionnaire ainsi que le traitement statistique et quantitatif des données ont été réalisés sur la **plateforme d'OPP GIMIC**²⁰ (voir ci-dessous « Principes méthodologiques : l'observation participative et partagée »).

¹⁸ Accéder à la grille intégrale du questionnaire :

www.ajiterculture.org/uploads/8/9/2/7/89274214/enqu%C3%AAt%20ajiter%20par%20la%20culture%20-%20grille%20du%20questionnaire.pdf

¹⁹ L'intégralité des résultats est disponible au sein du document « Enquête "AJITeR par la culture !" - rapport statistique brut » compilant l'ensemble des données statistiques brutes récoltées et disponible au lien ci-dessous :

www.ajiterculture.org/uploads/8/9/2/7/89274214/ufisc_je_2020_enquete_ajiter_rapport_brut.pdf

²⁰ www.gimic.org

Une grande partie du questionnaire de l'enquête AJITeR s'articule avec les questions et données récoltées dans le cadre d'une [enquête nationale sur les associations culturelles employeuses](#)²¹ menée sur des données 2018 par l'association Opale²² et en cours de finalisation. En effet, dans le cadre du partenariat avec Opale, nous avons eu la possibilité d'extraire les réponses anonymisées des structures ayant indiqué être situées « En milieu rural ». Cela nous a permis de disposer d'un panel de répondant-e-s (225 sur 787) représentatif qui, comme nous le verrons, permet de corroborer ou préciser les données issues des 48 répondant-e-s de l'enquête AJITeR²³.

b. Temporalité

La **période de référence** de l'enquête concerne l'**année N-1, soit l'année 2019 ou la saison d'activité 2018-2019**, période laissée au choix du/de la répondant-e, pour des données couvrant une année complète d'activité des structures.

c. Panel des répondant-e-s

L'observation était dirigée vers les **structures à dominante artistique et culturelle en milieu rural** : associations, structures de l'ESS, collectivités et structures parapubliques, sociétés commerciales...

Ont été ciblées les **structures adhérentes des membres de l'UFISC et de ses partenaires**, ainsi que toutes structures répondant aux critères de localisation géographique et d'activité ayant participé aux rencontres d'AJITeR, ou ayant indiqué leur intérêt à participer au projet (suite notamment à la publication d'un appel à manifestation d'intérêt largement relayés via les outils de communication – sites Internet, newsletter, réseaux sociaux... - de l'UFISC et ses membres et partenaires).

Environ **400 acteur-ric-e-s culturel-le-s implanté-e-s ont ainsi été directement sollicité-e-s** par le chargé d'étude, à travers notamment un important travail de préconisation des structures membres de l'UFISC. Le questionnaire n'a été transmis qu'après accord de principe d'une participation rigoureuse à la démarche d'enquête. Cette méthodologie a permis de **cibler de manière fine un panel de structures culturelles qualifié, fortement représentatif, équilibré en termes de répartition géographique et de secteur d'activité** et donc adapté aux critères et objectifs de l'enquête et garantissant la pertinence des données finales récoltées, en évitant notamment la récolte de réponses inadaptées ou incomplètes.

Au total, **48 structures ont répondu au questionnaire en ligne** dont 10 en autonomie et 38 dans le cadre d'entretiens semi-directifs d'une durée de 1h30 à 2h30, avec le chargé d'étude afin d'accompagner le remplissage. Ces derniers ont parfois fait l'objet d'un entretien avec deux représentant-e-s de la structure. Ce qui porte le nombre de personnes physiques ayant participé à l'enquête à 51 (32 femmes et 19 hommes).

²¹ www.enquete.opale.asso.fr - Par facilité de lecture cette enquête sera dénommée « enquête Opale » par la suite au sein du présent document.

²² L'association Opale, Centre de ressources Culture & Économie Sociale et Solidaire, a pour mission générale le soutien et la valorisation des initiatives artistiques et culturelles : www.opale.asso.fr

²³ Représentatif dans le sens où, si l'enquête AJITeR n'était pas strictement orientée à destination des associations, il s'est avéré que la constitution du panel a abouti à un nombre total de 47 associations – dont une de droit local Alsace-Moselle - sur 48 répondant-e-s, seul un d'entre eux-elles étant structuré en Régie personnalisée.

d. Définition du « territoire rural »²⁴

Seules ont été considérées éligibles pour l'enquête les structures situées au sens du lieu d'activités (et non du siège social) en :

- **Milieu rural**

Soit les structures implantées sur des communes de moins de 10 000 habitants et de faibles densités de population (moins de 400 habitants/km²).

- **Milieu urbain en environnement rural :**

Soit les structures implantées sur des petites villes (- de 25 000 habitants) ou villes moyennes (- de 40 000 habitants) qui sont dans un environnement rural, c'est-à-dire dans des intercommunalités dépassant de peu le nombre d'habitants de la ville centre et sur des territoires départementaux à faible densité de population (inférieure à 70 habitants/km²).

Cependant, deux des 48 structures ayant répondu à l'enquête se sont déclarées implantées « en milieu urbain » mais ont été intégrées au panel du fait de la nature de leurs activités, très largement orientées vers le milieu rural.

e. Définition des jeunes adultes

Dans le cadre de cette enquête, **il est entendu par « jeunes adultes » tout individu ayant entre 18 et 35 ans**. La question du renouvellement des générations impose en effet de s'intéresser aux « jeunes adultes » qui font la société d'aujourd'hui et de demain. Or, il semble y avoir un **regain d'intérêt des territoires ruraux, pour des jeunes issus de la ruralité qui veulent pouvoir « vivre au pays » ou chez certains jeunes urbains, aux motivations diverses** (aspiration à moins de précarité vécue dans les grands pôles urbains, volonté de renouer avec les espaces naturels - accès à des espaces de liberté et de créativité, etc.).

Bien que **faite de diversité**, cette tranche d'âge des 18-35 ans représente une **période marquée par les transitions et les constructions** (terminer son cursus scolaire, disposer d'un logement autonome, trouver un travail, etc.), parfois synonymes de ruptures (subies ou choisies). Le collectif est bien entendu **conscient que cette « catégorie » n'est pas homogène** et qu'il existe notamment des différences notables entre des individus appartenant à la tranche d'âge 18-25 ans, marquée par une forme d'instabilité (sortie de l'adolescence, fin des études) et ceux appartenant à la tranche d'âge 25-35 ans, caractérisée par des choix d'installation quant au parcours professionnel ou familial. La situation sociale ainsi que les inégalités entre les femmes et les hommes sont autant de facteurs différenciant ayant un impact sur ces parcours²⁵.

Cette différenciation n'a pu être prise en compte d'un point de vue globale dans l'enquête du fait de la complexité de traitement qu'elle aurait généré. Cependant, **la dimension qualitative des données récoltées a permis**, comme nous le verrons, **d'appréhender cette hétérogénéité** de la population étudiée à de maintes reprises au cours de l'analyse.

²⁴ Définitions de la FEDELIMA, mai 2019 – cf. page 6 du rapport « Indicateurs-clés de la FEDELIMA - Données 2018 par typologies - Mars 2018 » :

www.fedelima.org/IMG/pdf/fedelima_chiffres_cles_typologie_2018.pdf

²⁵ Plus de détails concernant le choix de cette tranche d'âge et les enjeux qui y sont rattachés sont développés au sein de la partie « II.3. Les jeunes adultes (18-35 ans) : une période de construction de parcours divers » du livret de connaissances et d'analyses « Initiatives artistiques et culturelles en territoires ruraux et jeunes adultes : quelles dynamiques ? » :

www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-livret-de-connaissances

f. Principes méthodologiques : l'observation participative et partagée

L'enquête AJITeR s'inscrit dans les **principes de l'observation participative et partagée** telle que définie sur le site de la Fedélima :

www.fedelima.org/article59.html

Le **questionnaire a été élaboré en étroite collaboration avec le comité de pilotage du projet** et l'ensemble des membres des organisations souhaitant y participer. De plus, il a été testé à différents stades de la réalisation de l'enquête auprès de plusieurs structures adhérentes des membres de l'UFISC ou partenaires. Les partenaires ont été consultés pour sa réalisation. En complément, l'Ufisc a été étroitement accompagnée par [lcoop](#)²⁶ et l'association Opale. Le questionnaire ainsi créé était basé sur une véritable démarche de co-construction.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), l'UFISC a pu garantir à la fois l'anonymat des individus impliqués dans les structures et des informations relatives à chaque structure ayant participé à l'enquête.

g. Les observations attendues

Les données produites via le traitement des questionnaires se concentrent autour d'**une dizaine de thématiques principales**, pour l'année 2019 ou la saison 2018/2019 :

- l'identité et la nature des structures, leurs données budgétaires et leurs activités,
- la proportion de jeunes adultes (18 à 35 ans) qui participent à leurs activités (spectacles et manifestations, actions culturelles et ateliers de pratiques, démarches de création...),
- la participation des jeunes adultes (18-35 ans) à leur fonctionnement, leur gouvernance,
- la part et l'implication des jeunes adultes (18-35 ans) dans leur équipe salariée,
- les réseaux, partenaires et dispositifs au profit de la jeunesse avec lesquels elles sont impliquées,
- l'identification des freins et des leviers pour l'accompagnement des quatre parcours de jeunes adultes en milieu rural identifiés,
- l'identification des freins et leviers généraux relatifs à l'installation des jeunes adultes en territoire rural,
- leur relation aux enjeux relatifs aux droits culturels et l'impact de ces derniers sur les processus d'accompagnement des parcours de jeunes adultes,
- les impacts de la crise sanitaire du COVID-19 sur leurs actions d'accompagnement des parcours de jeunes adultes,
- leur intérêt pour suivre et contribuer à la démarche AJITeR.

²⁶ Société coopérative ayant pour mission d'accompagner et coordonner les démarches d'Observation Participative et Partagée (OPP), notamment à travers la gestion de l'outil GIMIC :

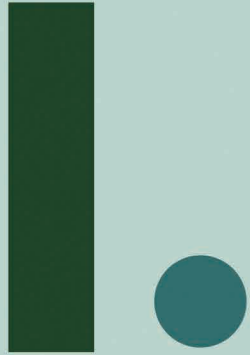
>>> www.gimic.org/public/pages/2

>>> www.fedelima.org/IMG/pdf/opp-methode_1_.pdf

h. Analyse des données

Les **questions « fermées »** (questions à réponses chiffrées, à choix unique ou à choix multiple) ont fait l'objet d'un **traitement statistique classique**. **L'analyse des données récoltées**, au-delà des constats directs auxquels elle conduit, a pu être, sur de nombreux points, **corroborée et/ou renforcée à l'aide des données issues de l'enquête Opale** (comme précisé dans le paragraphe « *Questionnaire, temporalité et choix de l'outillage technique* ») : activité, champ disciplinaire, périmètre d'intervention, public touché, emploi, bénévolat et gouvernance, difficultés rencontrées...

Les **questions « ouvertes »** (champ texte en saisie libre), ont quant à elles, ont fait l'objet d'un **traitement spécifique** : leur contenu a été compilé à l'aide de tableurs, puis synthétisé et « codé » à l'aide de mots-clés et d'idées forces, aboutissant à la compilation de **nouveaux résultats analytiques venant renforcer les constats ou les préciser**.



PORTRAIT DES STRUCTURES RÉPONDANTES

1. Une majorité d'associations

47 des 48 structures ayant répondu à l'enquête AJTeR sont sous statut associatif (dont une de droit local Alsace-Moselle). Seule une structure est en régie directe. Cela s'explique par la prédominance du statut associatif au sein des adhérents des organisations membres de l'UFISC, relevant majoritairement du champ de l'Economie Sociale et Solidaire et fortement impliquées dans la constitution du panel de l'enquête.

2. Implantation territoriale

La répartition géographique des 48 répondant·e·s est relativement **homogène** comme le suggère la carte ci-dessous.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉPONDANT·E·S

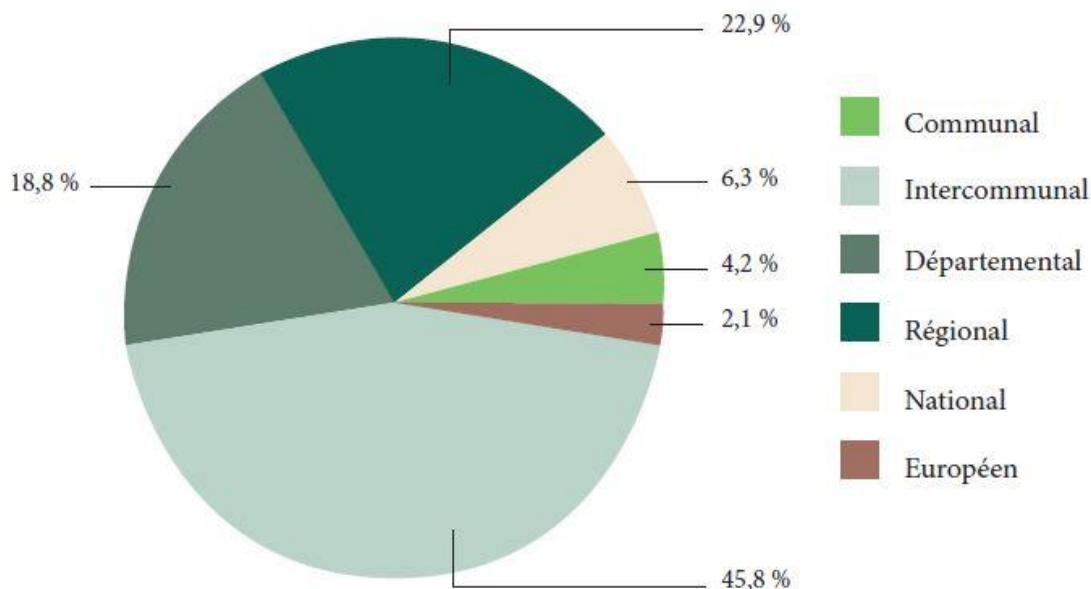


Le nombre réduit de structures sollicitées au regard des visées essentiellement qualitatives de l'enquête n'a malheureusement pas permis d'intégrer au panel des structures représentant la Corse ainsi que les départements et régions d'outre-mer, hormis un répondant implanté à La Réunion. Cela s'explique également par la faible représentation de ces territoires au sein des organisations membres de l'UFISC qui ont été les principaux·ales acteur·rice·s ressources pour la constitution de ce panel.

77 % des structures répondantes se déclarent implantées en milieu rural (37), 19 % en milieu urbain en environnement rural (9) et 4 % en milieu urbain (2), selon la définition précisée en page 6 dans le paragraphe intitulé « Définition du "territoire rural" ». Pour les trois-quarts d'entre-elles, leurs activités touchent majoritairement (56 %) ou exclusivement (20 %) le milieu rural. Enfin, elles mènent leurs actions sur 17 communes en moyenne, dont la majorité est située en milieu rural (15 en moyenne) dans un périmètre

d'intervention principal intercommunal pour près de la moitié d'entre-elles (46 %). Il y a 13 communes en moyenne par intercommunalité en France en milieu rural (pour un peu plus de 14 en milieu urbain)²⁷. On peut ainsi supposer que les structures culturelles implantées en milieu rural doivent composer avec cette spécificité impliquant un nombre plus important d'interlocuteurs publics et donc des partenariats multiples et plus diffus, en particulier sur les territoires ne comportant pas de « ville-centre ».

PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DES STRUCTURES



Ces résultats sont en cohérence avec ceux de l'enquête Opale²⁸ puisque 53 % d'entre-elles indiquent que les territoires sur lesquels elles ont été les plus actives sont les « communes avoisinantes, agglomération ».

Ils constituent un premier indicateur sur l'**ancrage fortement local et l'importance d'une action globale de proximité** qui caractérisent les structures culturelles en milieu rural, sans pour autant réduire leur périmètre d'intervention à leur seule commune d'implantation (seul un répondant sur 48), constat logique au regard de la plus faible densité de population qu'en zone urbaine.

3. Budget et ancienneté des structures

Les structures répondantes ont **18,5 années d'existence en moyenne** et seules 8 d'entre elles ont moins de 10 ans d'existence. Il s'agit donc d'un échantillon d'acteurs dont **le projet est relativement structuré et stabilisé dans le temps**. Ce constat est corroboré par le **budget médian²⁹ de 200 000 €** des structures (pour un budget

²⁷ Source : *Portrait des intercommunalités rurales : périmètres, compétences et actions* - Décembre 2009 - AdCF – Observatoire de l'intercommunalité :

www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwrtPWJuPjsAhVOzYUKHSHnAh4QFjAAegQIAhAC&url=https%3A%2F%2Fwww.adcf.org%2Ffiles%2FNOTES-et-ETUDES%2FPortrait-interco-rurales2009-HD.pdf&usg=AOvVaw06ORgoL9yNoXwE_VpugOu5

²⁸ Comme précisé dans le paragraphe *Questionnaire, temporalité et choix de l'outillage technique* en page 5, sauf mention contraire, toute référence à l'enquête Opale se basera sur les 225 associations s'étant déclarées situées « En milieu rural ».

²⁹ Pour rappel, la « médiane » est une valeur numérique qui sépare la moitié supérieure de la moitié inférieure d'un ensemble. Elle pourra être utilisée en complément ou au détriment de la « moyenne » au cours de ce rapport lorsqu'elle semblera plus représentative des données récoltées, notamment lorsque celles-ci comportent des écarts importants, a fortiori au sein d'une population de répondants relativement faible.

moyen d'un peu plus de 330 000 €). Ces chiffres sont en effet plus élevés que ceux récoltés au sein de l'enquête Opale (médiane à 64 000 € / moyenne à 120 000 €).

4. Activités et fonctions des structures

83 % des structures (40 au total) ont pour domaine principal le spectacle vivant. Au sein de ces 40 structures, 45 % ont pour champ disciplinaire principal la musique et 30 % relèvent du champ du spectacle vivant pluridisciplinaire (plusieurs disciplines du spectacle vivant sans discipline dominante).

Au sein de l'enquête Opale, les résultats sont comparables, 63 % des associations ayant coché « spectacle vivant » comme domaine d'activité (choix unique), au sein duquel la musique arrive également en premier et le spectacle vivant « transversal » en second.

Cette prédominance du spectacle vivant au sein des structures est cependant à relativiser au sein de l'enquête AJITeR car à travers les réponses à la question « veuillez rattacher votre activité à un ou plusieurs autres domaines si vous êtes concernés » on constate une **grande diversité au sein des domaines d'activité** relevés comme le montre le tableau ci-dessous. Nous pouvons noter par ailleurs la forte représentation des activités socioculturelles (au sens de l'animation socioculturelle et de son ancrage originel dans les principes de l'éducation populaire), présentes au sein d'un tiers des structures.

Domaine d'activité des structures (choix unique)

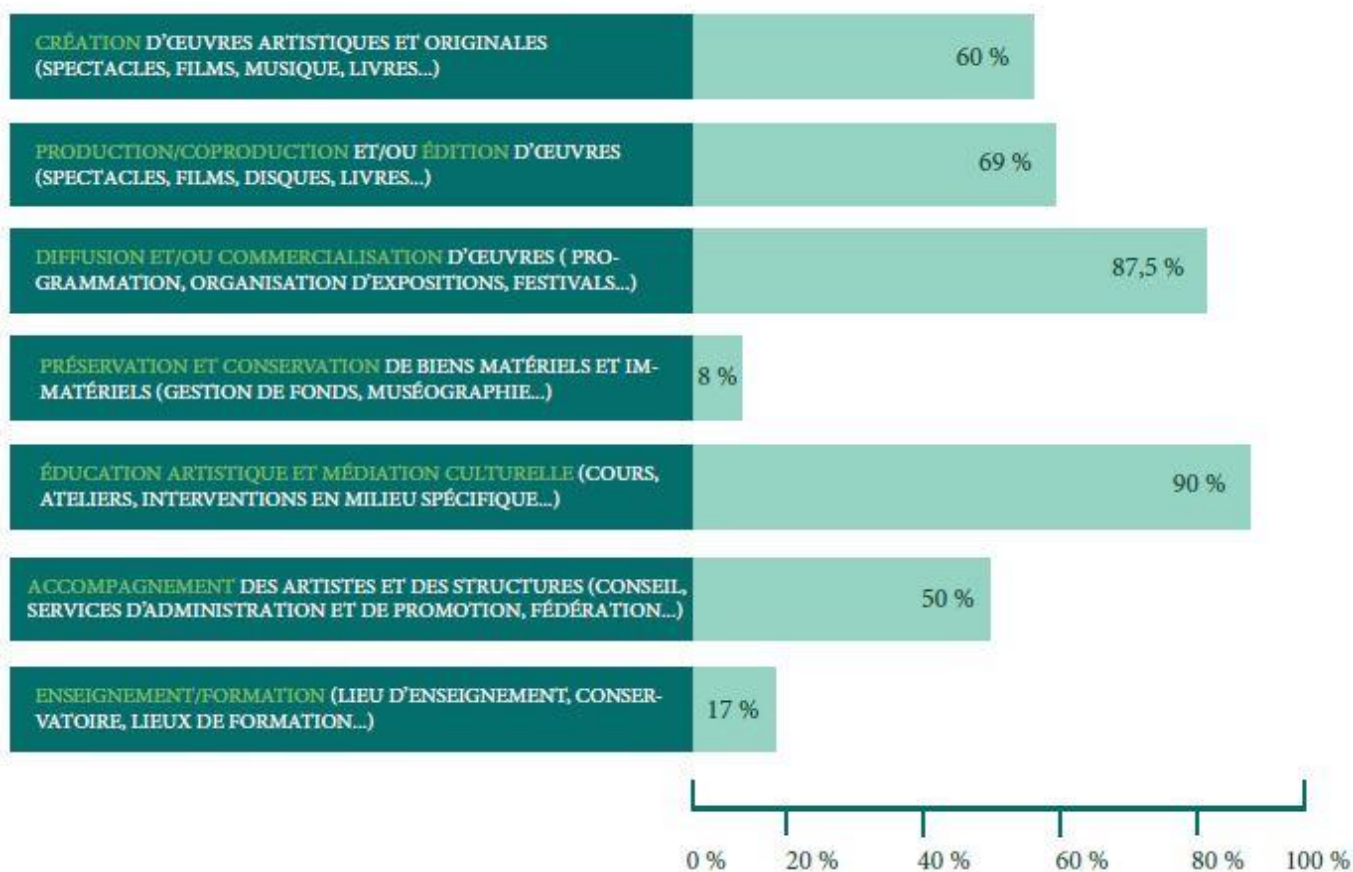
RÉPONSE	Nombre de structures	Pourcentage
Spectacle Vivant	40	83,3 %
Activités socioculturelles	3	6,3 %
Arts plastiques et visuels	2	4,2 %
Autre domaine principal	2	4,2 %
Médias (presse, radio, TV, Web)	1	2,1 %

Autres domaines d'activité des structures (réponses multiples)

RÉPONSE	Nombre de structures	Pourcentage
Spectacle Vivant	40	65 %
Activités socioculturelles	16	33 %
Arts plastiques et visuels	12	25 %
Cinéma, vidéo	10	21 %
Musique enregistrée, arts numériques, multimédia	9	19 %
Livre, lecture	8	17 %
Pas d'autre domaine d'activité	6	12,5 %
Patrimoine	5	10 %
Médias (presse, radio, TV, Web)	3	6 %
Artisanat d'art	1	2 %
Architecture ou aménagement urbain	1	2 %

Les structures enquêtées assurent des fonctions multiples, telles que présentées dans le graphique ci-dessous. Elles sont par ailleurs quasiment **toutes « multifonctionnelles »**, toutes, sauf une, assurant deux fonction ou plus.

FONCTIONS DES STRUCTURES



Les résultats de l'enquête Opale viennent conforter cette caractérisation, puisque 77 % des répondant·e·s y déclarent exercer plusieurs fonctions principales.

Il est intéressant de constater que **la fonction la plus représentée est « l'éducation artistique et médiation culturelle »**, devant la diffusion, la production et la création, ce qui rappelle l'attention très actuelle portée au travail d'éducation, de sensibilisation à l'art et la culture et de participation des personnes à la vie culturelle par les acteur·rice·s culturel·le·s.

Ces résultats sont cohérents avec ceux de l'enquête Opale qui placent également en premier « l'éducation artistique et médiation culturelle » (71,4 % des répondants) devant la diffusion (70,2 %), la création (51,1 %) et la production (41,6 %). On pourra cependant relever des niveaux de représentation plus élevés de la plupart des fonctions au sein de l'enquête AJITeR et une surreprésentation de la fonction « production » vis-à-vis de la fonction « création » par rapport à l'enquête Opale que les éléments de réponse dont nous disposons ici ne permettent pas d'expliquer.

Cela amène au constat d'une **forte hybridation des domaines d'activité et des fonctions au sein du panel de répondant·e·s de l'enquête AJITeR.**

Il est intéressant ici d'approfondir ces résultats au regard des réponses libres apportées à la question « Veuillez indiquer, à l'aide de quelques mots clés, quels sont les principaux objectifs et activités de votre structure ».

En effet, l'analyse de celles-ci fait ressortir en premier lieu les termes de « diffusion » et / ou « programmation » (41 occurrences), puis viennent les logiques « d'accompagnement et de soutien à la création » (31 occurrences) et enfin « d'éducation artistique et culturelle, d'action culturelle et de médiation » (30 occurrences). Cette différence demeure difficile à interpréter. Est-elle le reflet des envies ou préoccupations premières des acteur·rice·s ou du moins les activités qu'il·elle·s souhaitent valoriser en priorité ? Les logiques de diffusion de l'art et la culture demeurent donc sans doute un axe prioritaire des projets. Les logiques d'accompagnement, de soutien à la création sont également fortement marquées dans le discours des répondant·e·s, appuyée par un discours très bienveillant, notamment en direction de la « jeune création ». Le terme de « compagnonnage » est par exemple régulièrement employé. Les logiques d'éducation artistique et culturelle, d'action culturelle et de médiation demeurent cependant très présentes et leur prise en compte est renforcée par d'autres « idées forces » relevées au sein des discours. Ainsi, les logiques « d'accompagnement des habitants et des territoires et de leurs expressions artistiques et culturelles » sont largement évoquées (24 occurrences) ainsi que d'autres idées relevant d'orientations complémentaires, telles que « développement culturel territorial et itinérance » (12 occurrence) ou encore « accès au plus grand nombre » (11 occurrences). Les territoires et leurs habitants semblent donc au cœur des préoccupations des acteur·rice·s enquêté·e·s, renforçant le constat d'une importante dynamique de proximité qui semble caractériser la grande majorité des projets, comme évoqué dans le paragraphe « Implantation territoriale ».

5. Types de structures et équipements

Les **types de structures** représentés au sein de l'enquête sont **également très diversifiés**, renforçant le constat du **caractère largement transversal des projets portés**³⁰. Les 20 types de structures pré-identifiés pour l'enquête ont tous été cités au moins une fois et quatre autres types de structures ont été proposés.

Les 6 principaux types déclarés³¹ (sur la base de plusieurs réponses possibles) sont les :

- Fabriques artistiques, lieux intermédiaires, lieux de création artistique (20 réponses / 42 %)
- Festivals (16 réponses / 33 %)
- Compagnies, collectifs d'artistes, ensembles ou groupes de musique (13 réponses / 27 %)
- Salles de concert (13 réponses / 27 %)
- Associations organisatrices d'événements sans lieu fixe (11 réponses / 23 %)
- Lieux de diffusion pluridisciplinaires (7 réponses / 15 %)

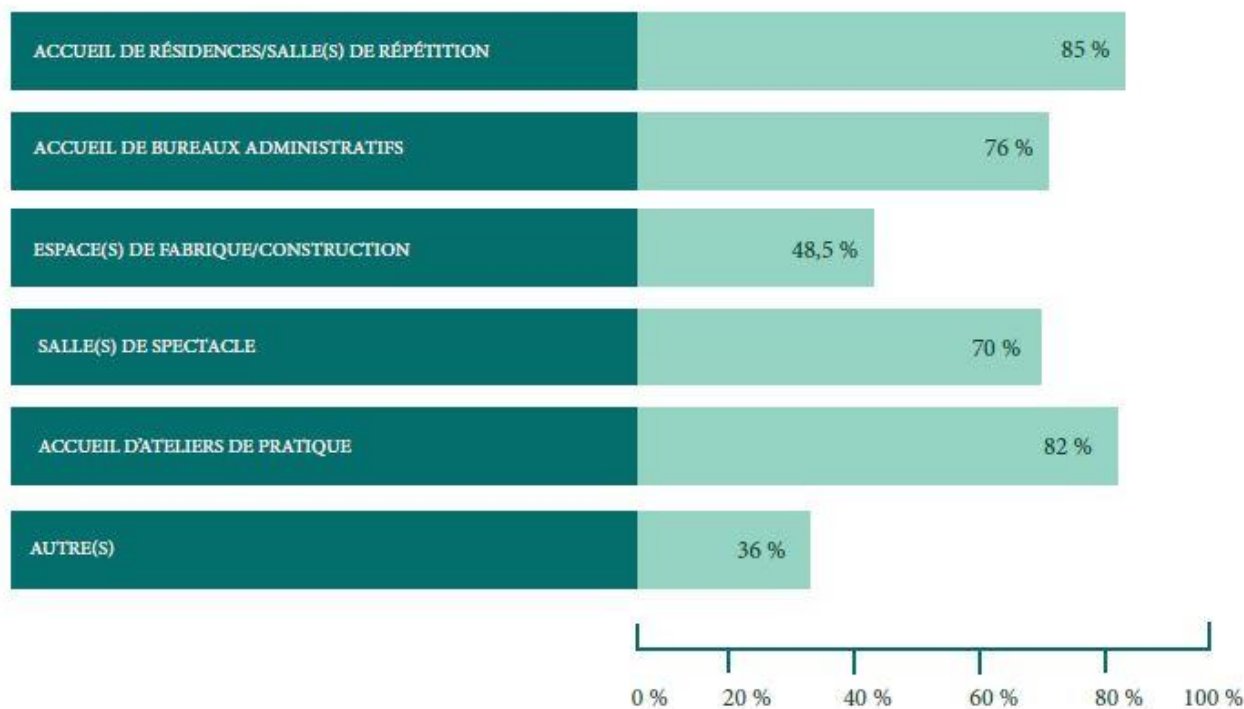
Deux tiers des répondant·e·s disposent d'un équipement pour conduire leurs activités (et lorsque c'est le cas, il permet d'accueillir du public 9 fois sur 10). En début de page suivante, la nature de l'utilisation de ces équipements.

³⁰ Les résultats de l'enquête Opale faisant également état d'une importante diversité.

³¹ Vous pouvez consulter la nature et la part de l'ensemble des types de structures déclarées par les répondant·e·s (théâtre, cinéma, galerie, centre de ressource, média, école...) en pages 11 et 12 du document « Enquête "AJITeR par la culture !" - rapport statistique brut » compilant l'ensemble des données statistiques brutes récoltées et disponible au lien ci-dessous :

www.ajiterculture.org/uploads/8/9/2/7/89274214/ufisc_je_2020_enquete_ajiter_rapport_brut.pdf

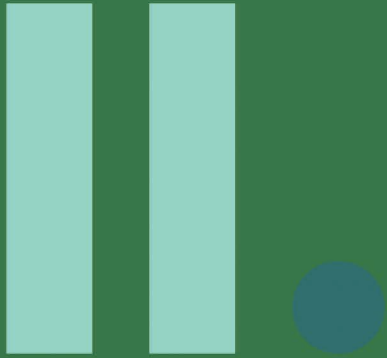
UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DES STRUCTURES



On peut à nouveau faire le constat de la **place importante de la création et des activités de pratiques artistiques et culturelles**, les pourcentages de lieux d'accueil en résidence / répétition et d'accueil d'ateliers de pratique sont en effet plus importants que celui de lieux d'accueil de spectacles. À la lecture des réponses libres, l'accès des artistes à des espaces de travail adaptés en milieu rural semble constituer un enjeu fort au regard de la saturation des espaces de travail en milieu urbain.

Quelques autres types de lieux sont évoqués, tels que deux points « accueil jeunes » (Point Information Jeunesse et Bureau Information Jeunesse), un café associatif, une salle d'exposition et de projection, un centre de loisir...

Les réponses libres montrent enfin que l'itinérance des projets constitue une alternative pour les structures ne disposant pas de lieu. Mais l'itinérance se positionne aussi souvent comme une activité complémentaire à celles « in situ » pour les structures ayant un lieu à disposition.



L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA CULTURE DES PARCOURS DE JEUNES ADULTES

60 % des répondant.e.s déclarent mener une réflexion pour conduire des actions spécifiquement en direction et/ou avec des jeunes adultes (18-35 ans). Il-elle-s semblent donc en grande partie particulièrement sensibles à la question des jeunes adultes et de l'accompagnement de leurs différents parcours. Ce constat reste cependant à relativiser. En effet lorsqu'il-elle-s précisent leur réponse, **cette réflexion ne s'avère pas toujours formalisée** ou ne se traduit pas systématiquement en actions ou en dispositifs concrets. Les participant.e-s à l'enquête AJITeR expriment néanmoins très majoritairement un **intérêt particulier et marqué pour la question des jeunes adultes (18-35 ans)** ou si ce n'est pas encore le cas une volonté de s'y intéresser plus avant.

A titre de comparaison, les associations implantées en milieu rural ayant répondu à l'enquête d'Opale ne sont que 26 % à déclarer « développer des actions spécifiques en direction des jeunes adultes ».

Principes méthodologiques d'analyse des freins et leviers relatifs à la participation des jeunes adultes aux activités des structures et à leur installation en milieu rural

Les six parties qui composent le chapitre « L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DE JEUNES ADULTES » suivent à chaque fois les mêmes principes méthodologiques. Les thématiques abordées ont pour but d'apporter des clés de lecture relatives aux différents parcours de vie des jeunes adultes ruraux par le prisme des modes de relations qu'il-elle-s entretiennent avec les structures artistiques et culturelles. Les trois premières parties interrogent les parcours artistiques et culturels des jeunes adultes à travers leur participation aux activités des structures du panel :

- Participation des jeunes adultes aux manifestations artistiques organisées par les structures : spectacles, concerts, expositions, projections, festivals, soirées thématiques... ;
- Participation des jeunes adultes aux actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs proposées par les structures : actions culturelles, éducation artistique et culturelle, cours, stages, ateliers, initiations, sensibilisation, médiation... ;
- Participation des jeunes adultes aux projets artistiques en recherche, en expérimentation, en création, en répétition, en pré-production que les structures accueillent et accompagnent (regroupés sous le terme de projets de création artistique) et relations des structures aux travailleur.euse.s indépendant.e.s.

Au regard des modes d'action des structures, ces différentes activités entretiennent souvent des formes de porosité comme nous pourrions l'observer dans le détail de l'analyse.

La quatrième partie s'intéresse aux parcours d'engagement bénévole et associatifs des jeunes adultes au sein des structures à travers leur participation au projet associatif et à la gouvernance. La cinquième partie s'intéresse aux parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures : salariat, travail indépendant, alternance, stages, services civiques. Enfin, la sixième partie, plus subjective, interroge le regard porté par les répondant.e-s sur les enjeux plus généraux relatifs à l'installation des jeunes adultes en territoire rural : cadre de vie, sociabilisation, accès aux services...

Chaque partie est organisée selon le même déroulé. Dans un premier temps, la nature des activités, leurs modalités d'organisation et la part de jeunes adultes concernés sont précisées. Puis une analyse des freins et leviers relatifs à la participation des jeunes adultes à ces activités est proposée, produite à partir des résultats de questions de deux types :

- Des questions à choix multiples au sein desquelles les répondant.e-s ont pu sélectionner leur(s) réponse(s) parmi une série de propositions pré-identifiées et dont les résultats sont présentés directement sous forme de tableaux.
- Des questions « ouvertes » permettant aux répondant.e-s d'exprimer librement leur regard sur ces freins et leviers et dont l'analyse permet une lecture plus fine des problématiques soulevées et des solutions mobilisées ou envisagées.

Au regard de sa spécificité, la sixième partie ne comporte que cette seconde phase et propose une analyse des freins et leviers favorisant ou non l'installation dans toutes ses dimensions des jeunes adultes en milieu rural.

1. Parcours artistique et culturel des jeunes adultes : pratiques de spectateur·rice

a. Nature des manifestations artistiques et participation des jeunes adultes

Toutes les structures répondantes organisent dans l'année régulièrement, sinon ponctuellement, **des manifestations artistiques** (spectacles, concerts, expositions, projections...). En revanche, leur nombre varie notablement :

- 31 % des structures en organisent entre une et 10 ;
- 23 % en organisent entre 11 et 20 ;
- 46 % en organisent 21 ou plus.

Les types de manifestation sont très divers. L'analyse des réponses libres fait cependant ressortir quelques propositions majoritaires : plus de la moitié des structures proposent des **concerts** (27 sur 48) et / ou organisent un ou plusieurs **festivals** (26 sur 48). Et près de la moitié proposent des **spectacles pluridisciplinaires** (22 sur 48). De nombreux autres types de manifestations sont cités, tels que des spectacles de rue (8), de théâtre (7), des expositions (5), des projections (4), des soirées jeux (3), des bals (3), etc.

Ces manifestations touchent **en moyenne environ 5000 personnes chaque année**, pour un maximum de 17000 chez la structure mobilisant le nombre le plus important de public.

Les jeunes adultes ne constituent pas le public le plus touché : **90 % des structures déclarent que la part approximative de jeunes adultes au sein de ce public est inférieure à 50 %** (elle est inférieure à 25 % pour 42 % d'entre eux·elles). Seules deux structures sur 48 estiment cette part à plus de 75 %. Et elles ne sont que 15 % à proposer des manifestations spécifiquement dédiées aux jeunes adultes.

Si la plupart d'entre elles expriment des velléités à ne pas cibler une tranche d'âge en particulier³² et à s'adresser à tous les profils et tous les âges sans distinctions, **cette faible participation des jeunes adultes les questionnent voire les préoccupent le plus souvent.**

³² Hormis un nombre important de structure proposant en parallèle des manifestations dédiées au jeune public.

b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes aux manifestations artistiques

De la question à choix multiples « Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un frein entraînant un manque de participation des jeunes adultes (18-35 ans) à vos manifestations artistiques et culturelles en milieu rural ? » ressortent les principaux freins suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 83 % : les distances pour accéder aux lieux de manifestation / le déficit en termes de moyens de transport ;
- 46 % : l'inadéquation entre les propositions artistiques et l'intérêt / le goût des jeunes adultes ;
- 46 % : le manque de curiosité des jeunes adultes ;
- 37,5 % : le manque d'expertises des collectivités territoriales locales et leur méconnaissance du champ culturel et artistique ;
- 35 % : le manque de soutien (financier, logistique, technique) de la part des collectivités territoriales locales ;
- 33 % : les problématiques de garde d'enfants ;
- 33 % : le manque de temps disponible.

Des problématiques de mobilité

L'analyse des freins relatifs à la participation aux manifestations des jeunes adultes pointe en premier lieu les **problématiques de mobilité**. Les répondant·e·s mettent en avant l'absence de solutions de transports collectifs qui induit de fait la nécessité de posséder un véhicule et le permis pour se rendre à la plupart des manifestations organisées, estimant les jeunes adultes comme plus facilement sujet à ne pas disposer de l'un et/ou l'autre. Il·elle·s évoquent également régulièrement **l'influence de pratiques festives** (consommation d'alcool) comme un frein supplémentaire, certains jeunes adultes préférant ne pas se déplacer plutôt que de risquer de s'exposer à des conduites à risque (alcool au volant).

Ces problématiques de mobilités demeurent une **question centrale en milieu rural**, qui, nous le verrons dépasse cette simple question de la participation aux manifestations culturelles. Elles sont en effet transversales à plusieurs autres sections de cette analyse globale : pratiques artistiques et culturelles, emploi, vie quotidienne...

Manque de curiosité ou freins sociologiques ?

Les deux items suivants, sélectionnés à hauteur de 46 %, « l'inadéquation entre les propositions artistiques et l'intérêt / le goût des jeunes adultes » et « le manque de curiosité des jeunes adultes », peuvent également être analysés plus finement au regard des réponses libres. Dans 15 cas (soit un peu moins d'un tiers des répondant·e·s), les réponses sont comparables, précisant qu'il **ne s'agit pas tant « d'inadéquation » ou de « manque de curiosité » que de l'expression de freins sociologiques** du fait desquels une majorité de jeunes adultes ne se sentirait pas concernée par les propositions artistiques des structures, que celles-ci ne seraient « pas faites pour eux »³³. Un nécessaire **travail de sensibilisation**, sur le long terme et dès le plus jeune âge, pour rompre avec des barrières de l'ordre du symbolique, est mis en lumière à travers ces réponses. Pour autant, certain·e·s font tout de même part d'une propension des jeunes adultes à se tourner plus volontiers vers des propositions artistiques « mainstream » et estiment que les 18-35 ans seraient potentiellement moins enclin·e·s à la découverte, à l'expérimentation de propositions artistiques auxquelles il·elle·s ne sont pas habitué·e·s. Or, près d'un quart des répondants relèvent « le coût trop élevé des propositions artistiques

³³ Constat particulièrement prégnant au sein des répondant·e·s du champ disciplinaire du théâtre.

mainstream et connues des jeunes adultes » pour être programmées au regard des moyens dont ils disposent... Trois réponses évoquent enfin par ailleurs l'**absence de continuité du parcours de spectateur·rice après le lycée**, une rupture marquant l'échec de création d'une habitude du spectacle vivant à la fin du parcours scolaire.

La réponse d'un représentant d'une salle de musiques actuelles implantée en milieu rural approfondit de la sorte ce type de problématique : *il faut faire évoluer les modes de réflexion, ce n'est pas la programmation qui est en jeu. Il y a un décalage, on n'imagine pas forcément les bons leviers. Par exemple, une même soirée proposant du hip-hop actuel attire peu de monde ici et aurait fait le plein dans une grande ville. Il s'agit probablement de problématiques de densité de population. Les jeunes "mobilisables" sur le territoire sont beaucoup plus épars. Du coup, il est difficile d'avoir une approche de niche ! Ou alors qui ne fonctionne qu'un temps... La question du rural rend plus épineuse encore la problématique de "toucher" les jeunes, de faire venir ce public. C'est peut-être moins visible en ville ? Il s'agit pourtant des "mêmes jeunes". C'est sans doute comparable aux lieux situés en banlieue qui ne touchent pas les habitants des "barres d'immeuble" mais ceux du centre-ville...*

Une tranche d'âge minoritaire au sein des territoires ruraux et moins disponible

L'absence ou du moins le **caractère fortement minoritaire du nombre d'habitant·e·s de cette tranche d'âge** des 18-35 ans est également pointés dans plusieurs réponses (7 occurrences). Neuf autres répondant·e·s précisent que la tranche d'âge des 18-25 ans est quasiment absente de leur territoire. Ils font le constat d'un véritable **« creux générationnel »**, une immense majorité des jeunes étant parti·e·s poursuivre leurs études ailleurs pendant cette période de vie.

Des **problématiques d'ordre plus personnel**, telles que le **manque de disponibilité** et plus spécifiquement les **problèmes de garde d'enfant** sont également exprimées dans les réponses « libres » (s'agissant d'une tranche d'âge particulièrement concernée par les contraintes d'enfants en bas âge). Il peut également s'agir d'**indisponibilités liées à la nature des emplois exercés par les jeunes** concernées : artisanale, agricole... Enfin, des freins relatifs à la précarité financière sont ponctuellement relevés (coût des transports, tarifs des manifestations...).

Des enjeux distincts entre 18 – 25 ans et 25 – 35 ans

Deux tranches d'âge distinctes sont souvent évoquées par les répondant·e·s, car elles sont concernées par des freins de nature différentes, tel que le résume l'un d'entre eux : *les 18-25 ans sont particulièrement sujets aux problématiques de mobilité. De plus, souvent, les jeunes quittent la campagne à cette époque de leur vie. Ils reviennent uniquement l'été, mais sont absents le reste de l'année³⁴. Les 25-35 ans connaissent quant à eux une période de vie leur laissant moins de temps disponible, ils s'inscrivent dans la construction d'un foyer, d'une famille, ont des préoccupations plus individuelles. S'intégrer dans une vie culturelle et sociale est moins au centre de leurs préoccupations.*

Trois répondant·e·s rappellent par ailleurs que cette **tranche d'âge est constituée d'une population très hétérogène, aux habitudes culturelles très diverses selon les profils et catégories socio-professionnelles**. Comme l'explique une des réponses : *sur les territoires que nous parcourons, le public 18-35 ans n'est pas un public homogène. Sa diversité sociale accroît les différences de pratiques ou de non-pratiques culturelles. Il est difficile de concevoir des actions et des propositions artistiques qui conviennent d'emblée à l'ensemble de ce public et d'avoir donc une efficacité de retour sur investissement souvent demandée par les tutelles.*

³⁴ Plusieurs répondant·e·s remarque à ce titre que les jeunes adultes de cette tranche d'âge sont plus enclin à fréquenter un seul événement dans l'année, de type festival, comme une occasion de se retrouver entre amis ; mais ne fréquentent pas ou peu des événements plus réguliers proposés sur un mode plus saisonnier.

Un manque de soutien et d'expertises des collectivités locales

Enfin, et comme évoqué en fin de citation, plusieurs réponses soulignent le **rôle important des collectivités territoriales locales** (municipalités, intercommunalités) concernant les capacités des structures à organiser des manifestations adaptées aux attentes des jeunes adultes. Comme relevé dans les questions fermées, un peu plus d'un tiers des répondant·e·s considèrent que **leur manque d'expertise et leur manque de soutien constitue un frein important** telle que l'illustre une répondante : *les politiques locales ont une responsabilité en renforçant l'idéologie consumériste et individualiste, la culture y est envisagée sous l'angle de l'animation et du divertissement, les élus qui défendent des projets culturels ne sont pas soutenus dans leur municipalité*. Il s'agit d'ailleurs souvent du manque d'expertise des collectivités territoriales locales qui est pointé en premier lieu, leur méconnaissance des pratiques professionnelles culturelles (leurs réalités économiques et réglementaires) et des acteurs culturels du territoire, générant de fait une inadéquation ou une absence de soutien. Ces constats renvoient à la **question de la formation des élus locaux et des choix politiques qui sont opérés en milieu rural**. Il existe néanmoins bien sûr de **grandes diversités d'approches et de considérations selon les territoires** d'implantation des structures.

c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes aux manifestations artistiques

De la question à choix multiples « Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un levier favorisant la participation des jeunes adultes (18-35 ans) à vos manifestations artistiques et culturelles en milieu rural ? » ressortent les principaux leviers suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 90 % : le développement de partenariats / coopérations avec des acteurs du territoire
- 71 % : permettre aux jeunes adultes de s'impliquer dans la construction des manifestations
- 65 % : renforcer la convivialité des manifestations
- 60 % : l'itinérance des manifestations
- 56 % : la construction d'une programmation participative incluant les jeunes adultes
- 40 % : des actions de sensibilisation auprès des jeunes adultes
- 37,5 % : la mise en place de moyens de transports collectifs ou individuels adaptés (bus, garage à vélo...)
- 35 % : des tarifs préférentiels

Favoriser la convivialité et la mixité

Dans leurs réponses libres plusieurs acteur·rice·s mettent en avant l'importance, pour favoriser la participation des jeunes adultes, de **proposer des événements conviviaux, si possible familiaux, favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle** (15 occurrences en ce sens). La dimension festive, une restauration de qualité en particulier, semble constituer une plus-value non négligeable à la simple représentation de propositions artistiques. C'est à travers elle, même, qu'une partie des habitant·e·s peut selon eux·elles, s'approprier des propositions artistiques qui pourraient leur paraître de prime abord comme inaccessibles ou trop exigeantes. La plupart pense au même titre important de **privilégier une programmation artistique diversifiée**, éclectique et envisage le croisement des esthétiques comme une solution pertinente pour mobiliser un public élargi. Pour toucher les jeunes adultes, il·elle·s sont nombreux·euses à envisager cette **ouverture au-delà de propositions strictement artistiques et à mobiliser d'autres centres d'intérêts** dans leurs

manifestations, tels que l'agriculture biologique, les moyens de production alternatifs, la consommation locale... Une répondante le résume ainsi : *c'est l'avenir sur les territoires ruraux : des propositions mixtes qui vont au-delà de la simple proposition de « consommation culturelle ».*

Proximité et participation

Plusieurs répondant·e·s mettent l'accent sur l'importance de **créer du lien direct avec les habitant·e·s de leur territoire**, d'aller à leur rencontre, en investissant les lieux de proximité, en développant des propositions « hors-les-murs ». Il·elle·s sont nombreux·euses à **développer des formes d'itinérances** favorisant un rapport de proximité avec la population dont cette tranche d'âge des 18-35 ans qui ne franchit pas nécessairement d'elle-même le pas de se rendre aux manifestations proposées sur son territoire. Cette démarche pro-active leur permet de fidéliser un public en local et de **développer peu à peu chez certain·e·s une habitude de spectateur·rice·s** s'élargissant ensuite à d'autres propositions que celles portées par leur propre structure. Les acteur·rice·s concerné·e·s se positionnent ainsi clairement comme **vecteur direct de lien social**.

Cette approche s'enrichit régulièrement par l'**inclusion d'une dimension participative à l'organisation des manifestations**. Permettre aux jeunes adultes d'être « partie prenante » de la proposition, en participant à la programmation, à la logistique, à l'accueil du public... constitue un levier direct favorisant leur participation.

Le jeune public comme porte d'entrée d'une pratique de spectateur·rice des parents ?

A plusieurs reprises (7 occurrences), des représentant·e·s évoquent également un **pont possible entre leurs propositions pour le jeune public et les pratiques culturelles des parents** (dont, de fait, une part importante de jeunes adultes). Spectacles, ateliers à destination des enfants constituent pour eux une porte d'entrée non négligeable ou encore un retour possible vers une pratique de spectateur·rice·s des adultes qui les accompagnent. Il·elle·s vont d'ailleurs plus volontiers parler de « tout public » que de « jeune public ». Cela atteste encore une fois d'une approche plus globale qu'ont les acteur·rice·s de leur action artistique et qui s'interrogent pour la plupart, comme en témoigne l'une d'entre eux·elles, sur *comment penser, notamment grâce à l'action culturelle, une continuité du parcours de spectateur ?* Il·elle·s posent pour cela comme important de **mener des actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes adultes**.

Accessibilité et dynamiques partenariales

Enfin, les réponses libres font état régulièrement de la mise en œuvre de démarches pragmatiques pour favoriser la participation des jeunes adultes à leurs manifestations. Il peut s'agir par exemple d'un **renforcement de l'accessibilité pour pallier les difficultés de mobilité** (8 occurrences) grâce à un système de navettes, l'incitation au covoiturage ou encore un principe de "dépose-minute" évoqué par une répondante... Il peut également s'agir d'une **attention particulière portée à l'accessibilité tarifaire** des manifestations, voire une gratuité occasionnelle pour certain·e·s (7 occurrences). Trois réponses évoquent enfin des **solutions de garde d'enfants** pendant les spectacles et trois autres des possibilités d'hébergement sur place.

Pour parvenir à toucher un public large, en particulier de jeunes adultes, les répondant·e·s font également part de l'**importance de cultiver un réseau local d'acteurs, de développer des logiques partenariales assez largement, y compris au-delà du champ culturel** (champ du social, de l'éducatif, de la santé, de l'artisanat, de l'agriculture...). Les **principes de coopération** semblent fortement ancrés chez les acteur·rice·s du champ culturel implantés en milieu rural. Il·elle·s relèvent presque unanimement comme une nécessité de ne pas organiser de manière isolée leurs manifestations pour pouvoir développer leur projet, comme l'illustre bien une répondante : (il faut constamment) *tisser du lien en local dans le cadre de l'évolution du projet, travailler collectivement et non de manière isolée*.

Enfin, une part non-négligeable des réponses (11 occurrences) revient sur l'**impact des collectivités territoriales locales et de leurs politiques culturelles sur les moyens d'action des structures**. Pour elles, il est nécessaire d'**installer des politiques culturelles pérennes, pensées sur la durée**, dotées d'objectifs à long terme afin de pouvoir mener un travail de fond à destination de l'ensemble de la population. Les collectivités locales peuvent également jouer un rôle important en **s'impliquant dans la mise en réseau entre acteurs et en facilitant les dynamiques de coopération**. Plusieurs répondant-e-s insistent sur la **nécessaire relation de confiance** qui doit s'instaurer entre collectivités et structures et le besoin de ne pas être considéré-e-s comme de simple prestataires ou cantonné-e-s à un rôle d'animation mais bien comme des **acteur-ric-e-s à part entière de la vitalité des territoires et doté-e-s d'une expertise professionnelle protéiforme**. L'utilité d'un **travail de sensibilisation voire de formation à destination des élu-e-s et technicien-ne-s des collectivités** est en ce sens fréquemment pointée afin de leur permettre de mieux appréhender les réalités et enjeux des acteur-ric-e-s culturel-le-s professionnel-le-s afin de pouvoir s'orienter ensuite vers une réelle logique de **co-construction de politiques publiques locales de la culture**. Un répondant témoigne pour exemple d'un *travail efficace de concertation mené conjointement par des élu-e-s, des technicien-ne-s et des professionnel-le-s de la culture dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)³⁵ et ayant permis de faire évoluer un *Projet Educatif de Territoire (PEDT) en *Projet Culturel et Educatif de Développement Territorial*³⁶ intégrant une dimension « Droits culturel et actions culturelles musiques actuelles » et ayant pour vocation à s'élargir à d'autres champs de la culture*. Une autre répondante, responsable d'une compagnie de théâtre, rappelle quant à elle de manière plus directe *qu'il est possible d'avoir à la fois une exigence artistique, en termes de création et de travailler sur les territoires* mais qu'il est nécessaire pour cela de *simplifier, d'harmoniser les principes de conventionnements*. Pour elle, *les programmes d'activité des compagnies sont vus de manière trop cloisonnée par les collectivités locales qui les financent, aboutissant à des aberrations en termes de montages de dossiers de financements, par exemple, l'obligation de remettre trois dossiers distinct pour une même action (création, pôle livre et écriture et action artistique)*. Réinstaurer de la confiance et rendre à l'action artistique sa pertinence et son efficacité passe selon elle par une *refonte des conventions d'objectifs* en les déployant sur un temps long et en y intégrant l'ensemble des actions sans distinction.*

³⁵ www.associations.gouv.fr/FDVA.html

³⁶ www.coustellet.fr/pecdt.html

Croisement avec l'enquête flash de la salle rurale le Sonambule à Gignac

Le Sonambule, salle de musiques actuelles basée à Gignac, commune de 6200 habitants de l'Hérault a réalisé auprès de son public en juin 2020 une « enquête flash » intitulée : « *Déconfinement et après ? Motivation des publics à participer à un concert au Sonambule après la crise sanitaire* » (447 répondant-e-s).

Quelques résultats présentés par cette enquête sont éclairants au regard des problématiques étudiées dans l'enquête AJITeR.

14 % des répondant-e-s à l'enquête du Sonambule ont moins de 35 ans et 95 % proviennent de la Communauté de Commune ou du département. On retrouve donc des premiers éléments qui viennent étayer les résultats de l'enquête AJITeR : faible représentation des moins de 35 ans au sein d'un public essentiellement de proximité.

L'enquête du Sonambule posait également à son public la question des motivations à venir dans le lieu, dont les éléments de réponse ci-dessous reprennent celles qui ressortent le plus :

- 67 % : diversité musicale ;
- 66 % : prix d'entrée ;
- 60,5 % : programmation artistes renommés ;
- 60 % : proximité ;
- 49 % : convivialité du lieu ;
- 39 % : partage avec proches.

Le Sonambule propose une analyse globale de ces résultats croisés avec ceux d'autres questions et dont voici un extrait : *la programmation classique d'une salle de musiques actuelles n'est donc pas l'unique entrée pour comprendre l'adhésion du public. Des facteurs liés à la nature de l'équipement, à la socialisation ou à l'ouverture sur le territoire sont à mettre au crédit de la fidélisation des publics. Les motivations à venir sont en priorité, guidées par la programmation d'artistes de renom, l'éclectisme musical, la proximité de la salle, le tarif modéré du billet d'entrée mais aussi par tous les aspects conviviaux liés au lieu, à l'équipe et au désir de se retrouver entre amis.*

On retrouve donc dans cette analyse des leviers à la participation du public aux activités du Sonambule qui rejoignent ceux identifiés au sein de l'enquête AJITeR : éclectisme de la programmation, socialisation et convivialité, proximité, accessibilité tarifaire.

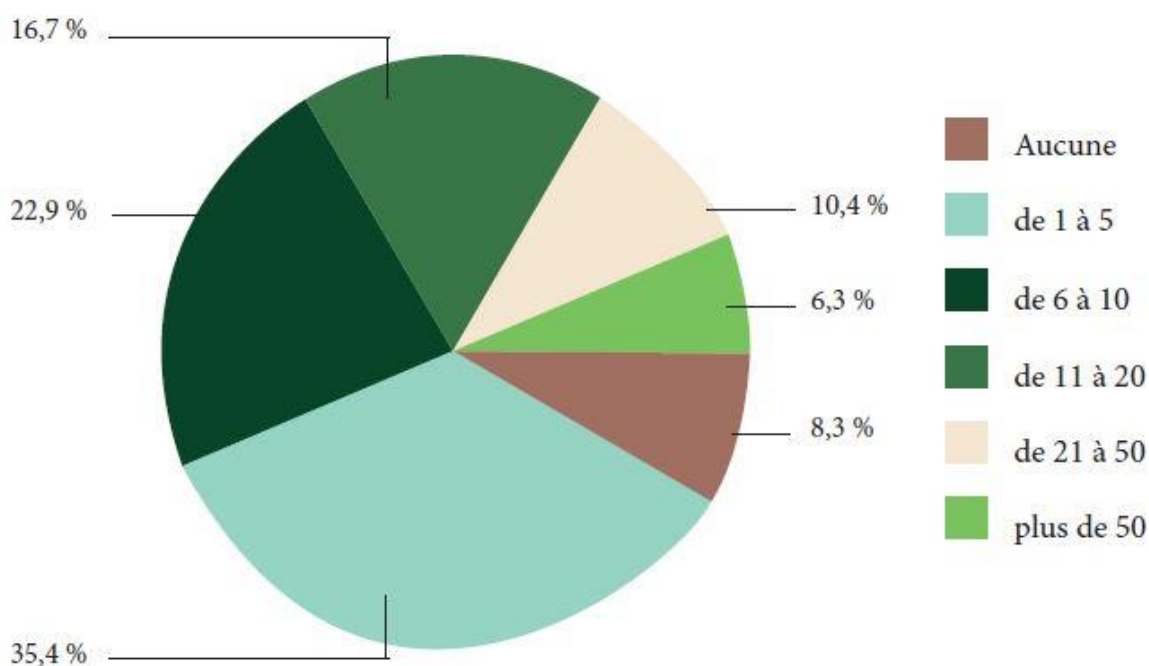
2. Parcours artistique et culturel des jeunes adultes : actions culturelles et pratiques en amateur

a. Nature des actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs et participation des jeunes adultes

Les structures ont répondu quant à leurs actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs (cours, stages, ateliers, initiations, actions de sensibilisations...) proposées en milieu rural et à la participation des jeunes adultes à celles-ci.

Deux tiers des structures ont proposé moins de 10 actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs (cours, stages, ateliers, initiations, actions de sensibilisations...) lors de leur dernière année d'activité, pour une moyenne de 644 participant·e·s par structure.

NOMBRE D' ACTIONS CULTURELLES ORGANISÉES EN ANNÉE N-1 (COURS, STAGES, ATELIERS, INITIATIONS, ACTIONS DE SENSIBILISATION...) EN TERRITOIRE RURAL



Sur ces participantes, la **part des jeunes adultes touchés par ces actions est encore moins importante que pour les manifestations artistiques**, puisqu'elle est inférieure à 25 % dans 71 % des cas et que là encore les structures ne sont que 15 % à proposer des actions spécifiquement dédiées aux jeunes adultes.

b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes aux actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs

De la question à choix multiples « Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un frein entraînant un manque de participation des jeunes adultes (18-35 ans) à vos actions culturelles (cours, stages, ateliers, initiations, sensibilisations...) en milieu rural ? » ressortent les principaux freins suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 62,5 % : des freins sociologiques, une idée préconçue des jeunes adultes que les actions proposées ne sont pas "faites" pour eux ;
- 54 % : les distances pour accéder aux lieux de pratique / le déficit en termes de moyens de transport ;
- 44 % : le manque de connaissance des pratiques proposées ;
- 39,5 % : le désintérêt pour les pratiques proposées ou l'inadéquation des pratiques aux attentes ;
- 35 % : l'autonomie des jeunes dans leurs pratiques / activités culturelles et artistiques ;
- 29 % : des difficultés pour la mise en place de partenariats avec les acteurs jeunesse du territoire

Un public-cible autre que les 18-35 ans

L'analyse des réponses « libres » fait en premier lieu ressortir une problématique non prise en compte dans les choix proposés. Les actions culturelles menées par les structures sont en effet très majoritairement orientées vers le public scolaire. **Les 18-25 ans ne constituent donc généralement pas le public-cible** des actions proposées³⁷ d'autant plus, comme le soulignent quelques réponses, qu'il·elle·s ne constituent pas non plus un public dit « captif », c'est-à-dire regroupé au sein d'institutions (sociales, d'insertion...) ou d'établissements, partenaires privilégiés pour le type d'actions proposées. **Cette problématique est renforcée par les logiques de conventionnement avec les partenaires publics.** Les cadres de financement sont souvent trop contraignants pour toucher les jeunes adultes, comme le souligne une répondante : *les élu·e·s identifient les problématiques, les DRAC font leurs préconisations... Cela génère des contraintes car il faut correspondre aux attentes, il y a peu de souplesse, ou alors il faut "bricoler" pour faire rentrer les projets dans les cases.*

Des freins sociologiques, des actions qui ne sont « pas faites pour eux »

Plus globalement, ressortent le même type de freins que pour la participation aux manifestations : des freins sociologiques, un **sentiment que les actions proposées ne sont pas « faites pour eux »**. Plusieurs répondants évoquent la difficulté ou l'appréhension des jeunes adultes à « sortir de leur zone de confort » ainsi qu'un **manque d'adéquation entre les propositions et les pratiques culturelles des jeunes adultes d'aujourd'hui**, plus autonomes. Trois répondant·e·s issu·e·s du secteur du théâtre précisent ces constats en notant une certaine difficulté de beaucoup de jeunes adultes à s'engager sur le long terme, démarche pourtant nécessaire dans leur pratique. Peut-être s'agit-il du reflet d'attentes actuelles plus orientées vers l'immédiateté, une propension à un rapport de « consommation », moins engageant qui caractériserait certains jeunes adultes ? Quelques autres évoquent plus directement une **tranche d'âge en manque de disponibilités**, plus facilement tributaire de contraintes professionnelles ou familiales, voire tout simplement peu présente sur leur territoire. Et les problématiques de mobilité, de distances sont à nouveau largement soulevées.

³⁷ Ou alors à la marge, lorsqu'ils représentent une part plus ou moins grande du public touché au sein de structures partenaires des actions (établissements médico-sociaux, pénitentiaires...).

Un déficit de communication

Enfin certain·e·s font part de **difficultés pour faire connaître leurs propositions**, communiquer en direction de cette tranche d'âge souvent mal identifiée car peu homogène. Et d'autres de difficultés pour identifier les éventuelles structures partenaire (notamment dédiées à la jeunesse) et mettre en place les collaborations nécessaires pour « aller chercher » ce public, du fait notamment de la dimension très chronophage, au milieu de leurs activités multiples, de cette mise en réseau pourtant nécessaire³⁸.

c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes aux actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs

De la question à choix multiples « Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un levier favorisant la participation des jeunes adultes (18-35 ans) aux actions culturelles (cours, stages, ateliers, initiations, sensibilisations...) en milieu rural ? » ressortent les principaux leviers suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 67 % : s'appuyer sur les compétences personnelles des jeunes adultes du territoire pour les relier aux actions proposées (ex. : bricolage, soudure, travail du bois, jardinage, couture...) ;
- 65 % : la co-construction des actions avec les jeunes adultes ;
- 52 % éviter l'emploi d'un « jargon culturel » ;
- 33 % : la valorisation des actions proposées et des acteurs culturels du territoire par les collectivités locales ;
- 29 % : des tarifs préférentiels ;
- 27 % : l'adaptation des horaires ;
- 27 % : la valorisation des actions proposées et des acteurs culturels du territoire par les médias locaux.

Co-construction et dimension participative des actions

L'analyse des réponses « libres » vient parfaitement confirmer les propositions des questions à choix multiple. Près de la moitié des répondant·e·s y évoquent clairement l'**importance de donner une dimension participative à leurs actions**, de co-construire les propositions avec les habitants, en premier lieu les jeunes adultes. Cela permet d'aborder des thèmes, de **proposer des pratiques en adéquation avec les attentes et préoccupations de cette tranche d'âge**, à travers notamment une grande diversité d'offres. Il s'agit de **créer du lien interpersonnel** pour « casser les a priori » et instaurer une **relation de confiance** permettant aux jeunes adultes de se sentir plus légitimes à participer. Cela passe notamment pour nombre d'entre eux par des **actions de médiation, de sensibilisation** (à la découverte des métiers du spectacle par exemple, citée à quatre reprises). Cela peut amener à élargir ses horizons, sortir de son champ disciplinaire de prédilection, **en s'appuyant sur les compétences personnelles des jeunes adultes du territoire pour les relier aux actions proposées**. Comme le souligne un répondant, *l'approche de jeunes adultes par le biais uniquement culturel et artistique pose une limite sociologique de légitimité, qui est mieux contournée lorsque les actions portent sur des compétences maîtrisées, sur des repères communs (lieux de vie, habitude de consommation, de déplacements...).* Des territoires familiers qui permettent aux jeunes adultes de contribuer activement aux projets.

³⁸ Les problématiques relatives à ce dernier paragraphe semblent assez générales car corroborées par les résultats de l'enquête Opale. En effet, 52 % des répondant·e·s déclarent comme « importante » leur « difficulté à rendre visibles leur projet ou leurs actions et à dialoguer avec certains de leurs partenaires financiers.

Des artistes proches et une logique partenariale élargie

La capacité des artistes mobilisé·e·s dans le cadre des actions à faire eux·elles-mêmes un « pas de côté », à bousculer leurs habitudes de travail, est également mise en avant dans plusieurs réponses. Les répondant·e·s y défendent l'idée de « **casser les distances, les barrières** » **entre public et artistes**, de rompre avec l'image de l'artiste inaccessible, considérant toutes et tous comme de simples citoyen·ne·s tissant ensemble un même et unique lien et partageant les mêmes objectifs, l'émancipation, l'expression de soi à travers les arts et la culture. Plusieurs développent notamment pour cela les **rencontres entre artistes professionnel·le·s et amateur·e·s**

Là aussi, les acteur·rice·s témoignent d'une propension à rechercher l'implication d'un maximum d'habitant·e·s à travers une **logique partenariale élargie**, en coopérant, exemples parmi d'autres, avec les Missions Locales³⁹ ou encore les structures d'insertion du territoire. Une répondante résume ainsi une telle posture générale : *la mise en place et le développement d'actions culturelles demande un travail de médiation et de relations régulières avec les publics et les acteurs culturels et sociaux du territoire. Cela prend du temps mais nous permet de mieux nous connaître, d'identifier nos besoins, de connaître nos publics et le territoire et donc d'adapter les actions culturelles en direction des jeunes adultes et de les sensibiliser vis-à-vis de nos actions.*

Adapter les propositions

D'autres types de leviers sont évoqués plus ponctuellement au sein des réponses. Trois structures témoignent notamment, comme relevé dans la partie consacrée à la participation des jeunes adultes aux manifestations, chercher à **toucher les jeunes parents à travers leurs activités destinées aux enfants**, en proposant des « ateliers parents / enfants ». Quatre autres portent une attention particulière à **proposer des tarifs ou des horaires adaptés aux contraintes des jeunes adultes**. Notons également que trois structures développent, au moment de l'enquête, un **projet de création de lieu dédié**, adapté à la pratique proposée, qui leur permettra à terme de développer leurs actions.

³⁹ En particulier, concernant les Missions Locales, pour développer leurs actions en direction des « jeunes invisibles » (ni en emploi, ni en formation, ni en accompagnement), public le plus difficile à atteindre et évoqué à plusieurs reprises dans les réponses. Il en sera question plus précisément dans la partie « Dispositifs, financements et partenariats spécifiques à l'accompagnement des jeunes adultes », sous-partie « 2. Partenariats et collaborations avec des organismes directement liés aux jeunes adultes » en page 53 de ce rapport.

Des activités qui dépassent largement le champ artistique et qui sont fortement engagées

Si les démarches artistiques (spectacles, actions culturelles, ateliers...) restent le plus souvent au cœur des activités proposées par les structures répondantes, elles sont loin d'en constituer l'unique orientation. Les 2/3 déclarent en effet avoir organisé « d'autres activités (hors démarches artistiques) » auxquelles ont participé de jeunes adultes. Ces « autres activités » sont largement protéiformes, ce qui renforce le constat d'une **habitude de travail fondée sur des logiques d'ouverture, non seulement disciplinaire, mais également à d'autres secteurs que celui des arts et de la culture**. Sont ainsi citées* :

- l'organisation de débats citoyens, de tables rondes, de conférences (8) ;
- des soirées jeux ou de type « jeux d'évasion » ou *escape game** (7) ;
- des actions de réinsertion, d'insertion professionnelle, de découverte des métiers (6) ;
- des activités potagères, de maraîchage, de permaculture, d'élevage (5) ;
- des activités relatives à la gastronomie : repas à thèmes, ateliers cuisine (5) ;
- des actions de prévention : contre les discriminations, des pratiques addictives, risques auditifs... (4) ;
- des ateliers de bricolage ou de décoration (4) ou d'autres types d'ateliers : couture, écriture, réparation de vélos, éco-construction... (5) ;
- des temps de partage de savoir-faire, des « zones de gratuité* », des actions solidaires et de récolte de denrées alimentaires... (4) ;
- des activités « nature » : sorties, randos... (2) ;
- des chantiers participatifs (2) ;
- des temps de libre expression radiophonique (1) ;
- des causeries en breton (1) ;
- des activités sportives (1) ;
- la réalisation de courts-métrages (1).

On peut l'observer directement à travers la nature des activités proposées : les acteur·rice·s se caractérisent le plus souvent par une **posture militante et engagée**. Ce constat est renforcé lorsque l'on regarde en détail les thématiques abordées au sein des débats, conférences et tables rondes. De nombreux répondant·e·s considèrent que les jeunes adultes sont particulièrement **sensibles à de nombreux enjeux de société actuels** tels que les modes de vie et de consommation alternatifs, l'écologie et l'éco-responsabilité, les logiques de circuits courts, l'autonomie des moyens de production, le respect de la biodiversité, la cause animale, la lutte contre les discriminations (homophobie, racisme), l'égalité femmes-hommes ou encore l'aide humanitaire et la lutte contre la pauvreté et les inégalités...

* Des activités les plus citées aux moins citées, et entre parenthèses le nombre d'occurrences parmi les réponses libres.

* « Un *escape game* est un jeu immersif dans lequel un groupe de joueurs est enfermé dans un univers décoré selon un thème précis. Les joueurs ont l'objectif de sortir de cet univers en moins de 60 minutes. Pour y arriver, il faudra résoudre des énigmes et casse-têtes, ouvrir des portes et cadenas, déclencher des mécanismes grâce à des manipulations, ou encore trouver des indices ». Source : www.goodlock-escape.fr/escape-game-definition-quoi/

* Une zone de gratuité est un espace où chacun·e peut déposer ce dont il·elle n'a plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable) et prendre ce qu'il·elle veut (même s'il·elle n'a rien déposé). Source : www.zonedegratuite.com/le-concept.html

3. Parcours artistique et culturel des jeunes adultes : porteur·euse·s de projets de création artistique

a. Nature des projets de création artistique, participation et accompagnement des jeunes adultes

73 % des répondant·e·s déclarent avoir accueilli en année N-1 des **projets artistiques en recherche, en expérimentation, en création, en répétition et en pré-production**. Les données suivantes se basent donc sur les 35 répondants concernés.

Ces structures ont accueilli en moyenne **8 projets par an dont 4 impliquaient principalement des jeunes adultes**. Plus précisément :

- 77 % ont accueilli des projets artistiques créés tout ou partie en milieu rural (dont 4 en moyenne impliquaient des jeunes adultes) ;
- 74 % ont accueilli des projets artistiques issus de personnes résidant majoritairement en milieu rural (dont 3 en moyenne impliquaient des jeunes adultes) ;
- 40 % ont accueilli des projets artistiques dont le sujet est le milieu rural (dont 2 en moyenne impliquaient des jeunes adultes) ;
- 20 % ont accueilli des projets artistiques qui seront probablement diffusés majoritairement en milieu rural (dont 3 en moyenne impliquaient des jeunes adultes).

On peut donc faire le constat d'une **part importante de jeunes adultes au sein des projets de création artistique accueillis** puisqu'environ la moitié d'entre eux en impliquaient directement.

Pour 97 % des répondant·e·s⁴⁰ cet accueil de projets de création artistique se traduit par un **accueil en résidence aux modalités diverses** (voir ci-dessous). Seul·e·s 3 répondant·e·s déclarent proposer de la location d'espace de travail. Les acteur·rice·s enquêté·e·s semblent donc **peu enclin·e·s à des relations de nature « commerciale » avec les porteur·euse·s de projets** accueilli·e·s dans ce cadre. En revanche, cet accueil se traduit également par de la simple mise à disposition d'un espace de travail pour 68,5 % des répondant·e·s, sans modalités relationnelles plus poussées. S'agissant d'une question à choix multiples, on peut en conclure qu'une part des structure alterne selon les projets et les besoins exprimés par les artistes entre les deux types d'accueil, résidence et/ou simple mise à disposition.

L'analyse des 32 réponses libres à la question demandant de préciser les **modalités d'accueil en résidence** permet de dégager les typologies suivantes⁴¹ :

- Mise à disposition d'un lieu pour la création (25) ;
- Prise en charge de l'hébergement (24) ou des déplacements (3) ;
- Prise en charge des repas (23) ou mise à disposition d'une cuisine (3) ;
- Mise à disposition de moyens techniques (22) ;
- Mise en place d'actions culturelles, de rencontres ou temps de travail avec la population et / ou des structures locales (18) ;
- Mise à disposition de moyens humains (13) ;
- Organisation d'une restitution publique, d'une sortie de résidence (10) ou programmation dans la saison (4) ;
- Relation de compagnonnage : apport d'un regard artistique et mise en réseau avec des professionnel·e·s (8) ;

⁴⁰ Soit 34 répondant·e·s sur les 35 ayant déclaré avoir accueilli des projets de création artistique.

⁴¹ Entre parenthèses, le nombre de citations faisant directement référence à la typologie établie.

- Des modalités financières : cofinancement, coproduction (5), attribution d'une bourse (5), rémunération des artistes (3).

4 réponses évoquent enfin le **bénéfice pour les artistes de disposer d'un cadre propice à la création** (calme, espace, nature...).

Les 3/4 des répondant·e·s⁴² concernés **apportent un accompagnement spécifique aux jeunes artistes accueilli·e·s en résidence de création**. L'analyse des réponses libres permet à nouveau de dégager une typologie des accompagnements proposés⁴³ :

- Aide à la gestion administrative, à la rédaction de dossier de subvention, à la production, à la définition et rédaction du projet (16) ;
- Rendez-vous de conseil personnalisés ou accompagnement « à la carte » (12) ;
- Compagnonnage et regard artistique (11) ;
- Aide à l'insertion professionnelle et mise en réseau (7) ;
- Accompagnement scénique (5) ;
- Aide à la structuration professionnelle, associative ou conseils sur l'intermittence... (4) ;
- Aide à la communication (4) ;
- Proposition de temps de formation technique, artistique ou de musique assistée par ordinateur (MAO) (3) ;
- Appui logistique (1).

Enfin, **60 % des répondant·e·s à l'enquête AJteR ont collaboré avec des travailleur·euse·s sous statut indépendant ou spécifique** (artistes auteurs dont plasticien·ne·s, micro et auto entrepreneur·euse·s...) en année N-1. Or, elles ne sont que 21 % dans l'enquête d'Opale. Ces collaborations concernaient une moyenne de 11 travailleur·euse·s, pour une médiane seulement de 2 (5 structures faisant gonfler la moyenne avec 40 collaborations ou plus). Parmi ces travailleur·euse·s sous statut indépendant ou spécifique, il·elle·s étaient 5 jeunes adultes en moyenne dont 1,7 femmes en moyenne. Il est à noter que la **part d'homme est nettement plus élevée au sein de ces collaborations que chez les salarié·e·s** des structures où la répartition est plutôt paritaire (cf. partie « 5. Parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures » ci-après). Malheureusement, l'analyse des données ne permet pas de formuler d'hypothèse pour expliquer ces écarts.

L'accueil et l'accompagnement des jeunes adultes porteur·euse·s de projets de création artistique semble donc au cœur des préoccupations des structures enquêtées et constituer une part importante de leurs actions en direction de la création artistique.

⁴² Le pourcentage issu du traitement des données relatives à la question « Apportez-vous un accompagnement spécifique à ces jeunes adultes » est en réalité inférieur : 59 % (soit 26 structures). Mais il est faussé par une mauvaise appréhension de la question. En effet, 44 structures ont répondu à la question. Or, seules 35 structures ont déclaré avoir accueilli des projets de création artistique. 9 structures ont donc répondu « oui », bien que n'accueillant pas de projets de création artistique. Si on redresse les calculs sur la base des 35 structures accueillant des projets de création, on obtient un résultat de 74 %, plus représentatif de la réalité.

⁴³ Entre parenthèses, le nombre de citations faisant directement référence à la typologie établie.

b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes aux projets de création artistique accueillis par les structures

De la question à choix multiples « Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un frein entraînant un manque de participation des jeunes adultes (18-35 ans) aux projets artistiques en recherche, en expérimentation, en création, en répétition, en pré-production, en lien avec le milieu rural que vous accueillez ? » ressortent les freins suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 46 % : l'isolement vis-à-vis du réseau culturel professionnel ;
- 39,5 % : le manque de lieux adaptés ;
- 39,5 % : le manque de soutien (financier, logistique, technique) de la part des collectivités territoriales locales ;
- 37,5 % : la méconnaissance des acteurs culturels de certaines esthétiques, des pratiques artistiques actuelles des jeunes adultes ;
- 35 % : le manque d'expertises des collectivités territoriales locales et leur méconnaissance du champ culturel et artistique ;
- 31 % : le manque de moyens financiers ;
- 16,7 % : le sentiment d'illégitimités des jeunes artistes et créateur·rice·s du territoire rural ;
- 10,4 % : le désir d'autonomie des jeunes dans le développement de leur projet artistique.

Des jeunes artistes éloignés des réseaux professionnels ?

Si « l'isolement vis-à-vis du réseau professionnel » ressort en premier lieu de la question à choix multiple, cette problématique est assez peu réinterrogée au sein des réponses libres. Ou du moins elle se traduit de manière assez diverse au sein des réponses. Il convient donc, dans ce paragraphe de parler plutôt de signaux ou de points de vigilance plutôt que de constats généraux. En effet, quatre répondant·e·s évoquent un **manque de mise en lumière des jeunes artistes par les collectivités et structures culturelles de leur territoire** quand deux autres expliquent plutôt les difficultés d'accès des jeunes artistes aux réseaux professionnels par les **difficultés des structures culturelles à identifier les jeunes artistes de leur territoire**. Deux répondant·e·s font quant à eux-elles le constat d'un **manque de légitimité des jeunes artistes aux yeux des financeurs locaux** et deux autres évoquent la **frilosité des producteurs à prendre des risques**, notamment financiers, en produisant des jeunes artistes, leur préférant des compagnies expérimentées.

Des manques de moyens et de soutien des collectivités locales

D'autres types de freins, d'ordre structurels également, ressortent de manière plus affirmée dans les réponses libres, corroborant les réponses les plus souvent sélectionnées dans les questions à choix multiples. Une dizaine d'acteur·rice·s insistent sur le **manque d'expertise et de soutien (financier, politique, humain) des collectivités territoriales envers les processus de création artistique portés par de jeunes adultes**. Trois d'entre eux-elle·s dénoncent plus précisément des **dispositifs d'aides inadaptés**, aux cadres trop contraignants. Sept répondant·e·s font quant à eux-elle·s état d'un **manque de lieux adaptés et de moyens de production sur leur territoire** et deux autres évoquent un **manque de moyens humains** qui ne leur permet pas d'assurer l'encadrement nécessaire à l'accueil de jeunes artistes en création.

Un manque de structuration des projets portés par les jeunes artistes ?

Enfin, les réponses libres permettent d'identifier d'autres types de freins cette fois plutôt intrinsèques aux jeunes artistes. Une dizaine d'acteur-ric-e-s pointent la **méconnaissance par les jeunes artistes des lieux et structures en capacité d'accueillir leurs projets de création sur leur territoire** (tout en relevant qu'il peut également s'agir d'un manque de communication de leur part). Ils évoquent plus globalement un **manque de connaissance des ressources existantes** que ce soit sur le territoire ou en termes de soutiens publics plus généraux. Ces deux constats viennent confirmer la problématique centrale que constitue « l'isolement (des jeunes artistes) vis-à-vis du réseau professionnel » analysée dans le premier paragraphe de cette sous-partie. Trois répondant-e-s relèvent que le **manque de structuration, de maturité de projets encore trop jeunes** peut constituer un frein non négligeable et trois autres parlent plus directement de **déficits en termes de formation** (plus spécifiquement dans les secteurs du théâtre et de la marionnette). Enfin, trois d'entre eux-elles évoquent un **manque de confiance des jeunes artistes dans leur projet** quand un seul pointe une éventuelle posture « d'entre-soi » de ces derniers. Si les problématiques de manque de connaissance par les jeunes artistes des ressources disponibles semblent donc relativement notables, celles relatives à leur sentiment d'illégitimité ou de désir d'autonomie dans leur création semblent en revanche à relativiser, ce que montre également leur faible pourcentage dans les réponses aux questions à choix multiples.

Quatre répondant-e-s évoquent pour finir une problématique plus isolée relative à l'accueil de projets de création portés par des jeunes adultes, mais qui rejoint certains constats opérés dans les parties concernant les publics des manifestations et des actions culturelles : **l'absence ou du moins la très faible présence de jeunes artistes sur leur territoire.**

c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes aux projets de création artistique accueillis par les structures

De la question à choix multiples « *Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un levier favorisant la participation des jeunes adultes (18-35 ans) aux projets artistiques en recherche, en expérimentation, en création, en répétition, en pré-production, en lien avec le milieu rural que vous accueillez ?* » ressortent les principaux leviers suivants (en pourcentage, la part de répondant-e-s ayant coché la proposition) :

- 60 % : le développement de coopérations entre acteurs culturels du territoire ;
- 56 % : le soutien financier, techniques, humain de la collectivité d'implantation ;
- 54 % : l'appui du réseau culturel professionnel (autres acteurs, fédérations, réseaux...)
- 52 % : le décroisement / croisement des esthétiques, légitimer la recherche artistique ;
- 39,5 % : la valorisation, reconnaissance, légitimation des acteurs culturels de leur territoire par les collectivités.

La coopération comme levier essentiel

Au même titre que dans les deux parties précédentes (participations des jeunes adultes aux manifestations artistiques et aux actions en faveur des pratiques artistiques et culturelles amateurs), les réponses libres mettent à nouveau au premier plan les **dynamiques de coopération comme levier essentiel de la participation des jeunes adultes aux projets de création artistique en milieu rural**. Il s'agit bien sûr de **renforcer la mise en réseau et les partenariats entre structures du champ culturel** pour garantir sur les territoires l'accueil, la circulation et l'accompagnement des projets de création des jeunes artistes dans toutes leurs diversités, en favorisant notamment les croisements esthétiques. Mais le discours général tend à **envisager ces dynamiques**

de coopération au-delà du seul champ artistique et culturel en inscrivant les processus de création dans un **écosystème plus large**, en créant, tel que l'exprime une répondante, *une synergie entre artistes, acteurs culturels ou non, collectivités, habitants*. Une autre citation résume parfaitement cette tendance massive à une **approche décloisonnée de la création artistique**, voire plus globalement du développement d'un projet artistique et culturel en territoire rural⁴⁴ : *il n'est pas concevable de travailler seul dans ce champ artistique et culturel en milieu rural. Il est important de travailler de manière intersectorielle, de décloisonner : s'ouvrir aux acteurs du développement durable, du petit commerce, de la santé, de l'enseignement, aux artisans, aux travailleurs sociaux, aux agriculteurs... C'est ensemble qu'il est possible de faire des choses. Il faut travailler avec l'ensemble des habitants !*

Renforcer le soutien des collectivités locales

Le rôle central des collectivités territoriales locales dans le soutien aux démarches de création des jeunes artistes est encore une fois mis en évidence par les structures. Une dizaine d'entre elles exprime le souhait de voir **renforcée la place du soutien à la création, en particulier des jeunes artistes, au sein des conventions d'objectifs** passées avec elles. Elles appellent à une meilleure identification et prise en compte de la jeune création sur leurs territoires et au **développement de financements spécifiques** pour son soutien. Un répondant porte ainsi cette proposition : *il faut que les collectivités locales mettent des moyens financiers dans le soutien aux artistes débutant professionnellement pour les aider à s'autonomiser financièrement (notamment en leur facilitant l'accès au régime de l'intermittence). On pourrait par exemple ainsi envisager la création de fonds de soutien permettant de financer un certains volumes d'heures de répétitions, avec un système dégressif sur les trois premières années*. Plusieurs structures évoquent encore la **nécessité de développer une pédagogie à destination des élu·e·s locaux·ales** afin de mieux légitimer les jeunes artistes, les invitant à les considérer comme des acteur·rice·s à part entière du territoire.

Développer les logiques de compagnonnage et mieux informer

De manière plus diffuse, les acteur·rice·s culturel·le·s interrogent leurs **modes de relations directs avec les jeunes artistes de leur territoire**. Le terme de « **compagnonnage** » est employé à plusieurs reprises pour décrire ce mode de relation, référence à « un système traditionnel de transmission de connaissances et de formation à un métier »⁴⁵ et s'inscrivant généralement **sur le long terme**. D'autres réponses évoquent l'importance de **créer du lien interpersonnel entre artistes de générations différentes**, artistes expérimenté·e·s jouant un rôle de facilitation, de mise en réseau des jeunes artistes avec les autres acteur·rice·s culturel·le·s de leur territoire, les élus, les financeurs...

Enfin, certain·e·s acteur·rice·s en appellent à mieux informer, sensibiliser les jeunes artistes de leur territoire, à **renforcer la communication autour des possibilités d'accompagnement qui leur sont accessibles**. Il·elle·s insistent notamment sur le fait de valoriser la capacité de nombreuses structures à offrir un cadre particulièrement propice à la création, calme, intime, agréable, naturel...

⁴⁴ Voir encadré page suivante

⁴⁵ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Compagnonnage>

Un mot d'ordre : décloisonner !

On constate une **forte velléité des acteur·rice·s à prôner des logiques de décloisonnement**. Il s'agit en premier lieu de l'approche qu'il·elle·s ont de l'**articulation entre leurs différentes activités**. Les démarches de création, de diffusion, d'actions culturelles ou en direction des pratiques en amateur ne sont pas appréhendées de manière isolées mais plutôt considérées comme autant de pièces d'un tout cohérent et interdépendant. Il en va de même de leurs **approches disciplinaires** : diversité, croisements esthétiques, interdisciplinarité sont au cœur des projets défendus.

Et cette logique ne se cantonne pas au champ artistique et culturel. Un désir de **s'ouvrir aux autres secteurs au travers de leur action territoriale**, le plus souvent dans une **posture de militance affirmée**, s'exprime largement : acteur·rice·s de l'agriculture, de l'artisanat, du social, de l'insertion, du développement durable, du commerce de proximité, de l'artisanat, de la santé, de l'éducation (...) sont autant de partenaires potentiels pour aller à la rencontre des habitant·e·s. Tout comme les élu·e·s et technicien·ne·s des collectivités locales dont l'action publique peut et doit soutenir ces relations et ces coopérations.

Sous l'effet de cette dynamique de convergence, à l'échelle de bassins de vie favorisant les liens sociaux et de proximité, **s'ébauchent ou s'élaborent de véritables projets culturels de territoire, ouverts et protéiformes**.

4. Parcours d'engagement associatif et bénévole des jeunes adultes

a. Participation des jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures

Les structures participant à l'enquête comptaient **32 jeunes adultes bénévoles hors gouvernance en moyenne (dont 15 femmes)**. À titre de comparaison, les répondant·e·s à l'enquête d'Opale comptaient 25 bénévoles actifs tous âges confondus hors gouvernance en moyenne dont un peu plus de la moitié de femmes. On peut donc en déduire que les structures de l'enquête AJTeR comptent donc non seulement **un nombre important de jeunes adultes parmi leurs bénévoles actifs**, mais de fait un nombre plus important de bénévoles de tous âges que la moyenne nationale des structures artistiques et culturelles implantées en milieu rural.

Concernant spécifiquement la gouvernance, **7 jeunes adultes en moyenne** ont participé à la dernière **Assemblée Générale** de la structure dont **4 femmes en moyenne**. Enfin, il·elle·s sont **2 à 3 jeunes adultes en moyenne** à avoir participé aux instances de gouvernance (Bureau, Conseil d'Administration...) dont **1 à 2 femmes en moyenne**. À titre de comparaison, les associations de l'enquête d'Opale comptaient 7 membres du bureau ou du Conseil d'Administration tous âges confondus en moyenne dont 4 femmes en moyenne.

Il semble donc qu'une **large place soit faite aux jeunes adultes au sein du projet associatif et de la gouvernance des structures enquêtées**. De plus, les résultats font aussi état d'une réelle **parité femmes-hommes** chez les jeunes adultes impliqué·e·s.

Il convient cependant ici d'avoir un regard critique sur la manière dont a été élaboré le questionnaire de l'enquête AJITeR. En effet, les questions n'abordaient pas le nombre total de bénévoles actifs et / ou ayant participé à l'Assemblée Générale ou aux instances de gouvernance des structures. Il n'est donc **pas possible d'évaluer la part exacte de jeunes adultes au sein de l'ensemble des bénévoles.**

b. Analyse des freins relatifs à la participation des jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures

Si la participation de jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures semble plutôt importante au regard des réponses chiffrées, les réponses libres des enquêté·e·s révèlent que **la question de l'implication des jeunes adultes dans leur projet associatif, liée à celle du renouvellement de leurs bénévoles** (en particulier de leurs dirigeant·e·s bénévoles), demeure pour un grand nombre d'entre eux·elles **une vive préoccupation**. Un tiers expliquent clairement mener actuellement une réflexion sur ces problématiques.

L'enquête d'Opale confirme que ces préoccupations sont largement partagées par les associations culturelles en milieu rural. En effet, 36 % des répondant·e·s y déclarent avoir une « difficulté à mobiliser et à fidéliser des bénévoles » et 31 % une « difficulté à renouveler leurs instances dirigeantes (CA, Bureau) ». Ceci dit, il s'agit ici d'un constat général qui ne concerne pas uniquement les jeunes adultes.

De la question à choix multiple « *Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un frein entraînant un manque de participation des jeunes adultes (18-35 ans) à votre projet associatif ou votre gouvernance ?* » ressortent les principaux freins suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 67 % : l'appréhension par les jeunes adultes de la dimension chronophage de l'implication dans une gouvernance bénévole ;
- 54 % : une méconnaissance de l'implication possible en tant que jeune adulte / nouvel arrivant sur le territoire ;
- 52 % : l'appréhension par les jeunes adultes des responsabilités relatives à la participation à une gouvernance bénévole ;
- 31 % : une gouvernance à dominance de personnalités historiques et cloisonnée, une incapacité de la gouvernance à se renouveler ;
- 23 % : une dimension trop linéaire du parcours d'implication bénévole dans la structure (usager → bénévolat ponctuel → implication dans la coordination → intégration de la gouvernance).

Une implication trop chronophage ?

L'analyse des réponses libres vient préciser les freins relevés par les répondant·e·s dans les questions à choix multiples. Les structures ne semblent **pas rencontrer trop de difficultés à mobiliser des jeunes adultes de leur territoire sur du bénévolat ponctuel, pour des tâches plutôt opérationnelles** (montage / démontage pour un événement, décoration, tenue d'un bar, d'une restauration...). En revanche, cette tranche d'âge semble **beaucoup plus difficile à mobiliser sur du long terme, pour une activité en continue, à l'année**. Et donc de fait sur des missions bénévoles plus politiques et théoriques, de gouvernance et de définition et mise en œuvre du projet associatif. Certains l'expliquent par l'**instabilité géographique** de cette tranche d'âge, la présence uniquement occasionnelle sur le territoire d'une majorité des jeunes adultes qui la composent (ce qui rejoint certains constats opérés dans les parties précédentes). Plus globalement, une dizaine de réponses libres vient corroborer le frein le plus représenté des questions à choix multiples. Les répondant·e·s y évoquent la

dimension trop chronophage d'une telle implication, l'appréhension par les jeunes adultes de l'importance du temps à y consacrer au regard notamment de leurs contraintes professionnelles et/ou familiales.

Un niveau de technicité important du fait de la professionnalisation des structures

Une dizaine de réponse pointe également des **problématiques relatives à la professionnalisation des structures freinant les implications possibles des jeunes adultes** dans le projet associatif et la gouvernance des structures. Cette professionnalisation génère un **niveau de technicité exigeant et difficile d'accès pour de jeunes bénévoles non formés** (gestion, administration, logiques de financements...). L'enquête d'Opale vient confirmer ce constat puisque 42 % des répondant·e·s y déclarent comme importantes leurs « difficultés liées à la complexification ou à la bureaucratisation de leur gestion administrative ». En lien avec ces difficultés, une dizaine d'acteur·rice·s reviennent dans leurs réponses sur le fait que les jeunes adultes peuvent également avoir **peur des responsabilités relatives à la participation à une gouvernance associative**, de ne pas disposer des compétences nécessaires. Il·elle·s pointent un éventuel **sentiment d'illégitimité** qui peut également freiner l'implication des jeunes adultes. Enfin, une quinzaine de réponses, toujours en lien avec cette question de la professionnalisation des structures, met en exergue des **difficultés structurelles relatives à l'articulation entre équipe salariée et équipe bénévole**⁴⁶. Pour une partie des structures, le projet associatif semble clairement porté par les salarié·e·s de l'association, dans une logique descendante, laissant peu d'espace à l'implication bénévole. Elles font le constat d'une relative incohérence entre le statut associatif et la réalité du fonctionnement de la structure. Trois d'entre elles évoquent même une forme de verrouillage du projet par les salarié·e·s par peur d'une sorte de « putsch » associatif qui viendrait remettre en question leurs activités. Une autre partie évoque une surabondance des propositions émanant des bénévoles de l'association par rapport au temps de travail effectif de l'équipe salariée, générant des formes de frustrations.

De la difficulté de transmettre un projet associatif

Un peu plus d'un tiers des réponses libres fait état de **difficultés relatives à la transmission du projet associatif à de nouveaux bénévoles**, freinant de fait l'implication possible des jeunes adultes dans celui-ci. Des répondant·e·s évoquent notamment la **présence de bénévoles historiques**, d'une sorte de « vieille garde » qui parfois sclérose, **verrouille le projet**. Ces « historiques » peuvent justifier cette mainmise sur le projet associatif et cette limitation de l'ouverture de la gouvernance à de nouveaux bénévoles par un désir de stabilité, concernant notamment les relations avec les élu·e·s et financeurs.

Les réponses invoquent également soit un **manque de clarté du projet associatif** en lui-même soit un **manque de clarté dans l'organisation des instances de gouvernance**, soit un **manque de visibilité des possibilités d'implication** pour les nouveaux arrivants du fait d'un projet trop éclaté. Certains acteur·rice·s font enfin état d'un **mode de gouvernance inadapté aux pratiques des nouvelles générations** du fait de leur appétence pour un mode d'organisation collective plus informel.

⁴⁶ Sachant que seules 2 structures sur 48 n'ont pas recours à du salariat pour la mise en œuvre de leur projet associatif.

c. Analyse des leviers relatifs à la participation des jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures

Les items prédéfinis dans la question à choix multiples pour identifier les leviers possibles à la participation des jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures sont assez représentatifs des solutions envisagées ou mises en œuvre par les structures et décrites dans les réponses libres. Elles s'articulent autour de trois grands principes : favoriser l'autonomie **et offrir des espaces de libertés aux bénévoles** ; adopter un **mode de gouvernance ouvert, favorisant l'horizontalité** ; aménager des **temps d'échanges** et favoriser les **liens interpersonnels**.

De la question à choix multiple « *Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un levier favorisant la participation des jeunes adultes (18-35 ans) à votre projet associatif ou votre gouvernance ?* » ressortent les principaux leviers suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 75 % : mettre en place des espaces de prises de parole, d'échange, d'interconnaissance ;
- 67 % : développer une gouvernance moins verticale et/ou par projets ;
- 67 % : repenser les modalités d'implication bénévole dans la gouvernance / le projet associatif (temporalité, définition des rôles...) ;
- 54 % : favoriser / faciliter la transmission du projet politique de l'association ;
- 37,5 % : développer des outils collaboratifs (notamment numériques) pour faciliter l'implication dans la gouvernance ;
- 29 % : désacralisation du rôle de dirigeant bénévole.

Le bénévolat comme espace de liberté et d'émancipation

La première idée qui ressort des réponses libres est de **garantir l'accessibilité de chaque fonction bénévole en les adaptant aux compétences de chacun**, et en asseyant un rapport de confiance entre nouveaux arrivants, bénévoles plus expérimentés et équipe salariée. Les répondant·e·s jugent important de laisser un **maximum d'espaces de libertés aux jeunes bénévoles et de favoriser l'autonomie**. Une telle approche doit permettre de désacraliser les fonctions de dirigeant associatif bénévole, en adaptant notamment le discours et en **évitant le recours à un « jargon culturel »**, à des éléments de langage trop techniques.

Une gouvernance horizontale et participative

La participation des jeunes adultes au projet associatif et à la gouvernance des structures peut également être favorisée par un **projet associatif, des espaces d'implication et des modalités de gouvernance clairement définis et transparents**. Une vingtaine de réponses témoignent d'une réflexion approfondie pour la mise en place de **modes de gouvernance horizontaux, partagés**. Il peut s'agir d'un fonctionnement par commissions, aux rôles bien établies ou encore de la mise en place d'une programmation participative. Cela passe parfois par le **développement d'outils collaboratifs** (notamment numériques), ou l'existence d'un poste salarié dédié à l'animation des bénévoles (citée par trois structures). Un répondant émet le souhait de développer des formations autour de ces modèles de gouvernance associative participative à destination des salariés et dirigeants bénévoles d'associations.

Les répondant·e·s citent également à de nombreuses reprises la **nécessité d'organiser des temps de rencontre et d'échange réguliers**. Une attention particulière est portée à la **convivialité de ces moments associatifs** qui doivent favoriser avant tout le lien social, la rencontre en y intégrant autant que possible une **dimension intergénérationnelle**. Ils sont autant d'occasions de **mobiliser largement autour du projet politique et des valeurs de la structure**. Ces espace-temps peuvent être renforcés par une communication interne tout aussi régulière (mails d'information, newsletters, contacts téléphoniques...) pour entretenir un lien constant et pérenne.

5. Parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures

a. Part et organisation de l'emploi des jeunes adultes dans les structures

Si les jeunes adultes ne sont pas majoritaires au sein des structures enquêtées, il·elle·s y sont largement présent·e·s sous différentes formes.

L'immense majorité (**46 des 48 structures du panel**) a eu recours au salariat en année N-1. À titre de comparaison, les résultats de l'enquête d'Opale montrent que :

- 61 % des structures ont rémunéré des salarié·e·s en CDI ou CDII ;
- 50 % des structures ont rémunéré des salarié·e·s en CDDU (artistes, techniciens ou autres) ;
- 37 % des structures ont rémunéré des salarié·e·s en CDD.

Les structures de l'enquête AJITeR ont donc **un niveau de professionnalisation relativement plus élevé** que celles de l'enquête d'Opale.

Les structures employeuses de l'enquête AJITeR comptaient **9 salarié·e·s en moyenne** au sein de leur effectif en année N-1 pour **4 équivalents temps plein en moyenne**. Les équipes comptaient donc une **part importante de salarié·e·s à temps partiel**, constat représentatif de la relative précarité des emplois au sein du secteur culturel. Parmi eux·elles, on comptait **en moyenne 3,5 jeunes adultes salariés, dont 2 femmes**. Plus précisément, on dénombrait en moyenne **1,7 jeune adulte en contrat à durée indéterminée (CDI), contrat à durée indéterminée intermittent (CDII) ou contrat à durée déterminée (CDD) longue durée (6 mois et plus) et 5,7 jeunes adultes sous un autre type de contractualisation (CDD court, contrat à durée déterminée d'usage, CDDU...)**.

Enfin, un peu plus **d'un tiers des structures n'ont employé aucun jeune adulte** en année N-1. Ainsi, si les jeunes adultes constituent une part non négligeable des salarié·e·s employé·e·s par les structures, il·elle·s ne sont donc **pas majoritaires au sein des équipes**.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les **aides à l'emploi** sont **assez peu développées** au sein de ces structures culturelles en milieu rural. Seul **1/3 des structures comptaient parmi leurs salarié·e·s des jeunes adultes en contrat aidé**. Plus précisément, 13 structures en comptaient un seul, 3 structures en comptaient 2 et une en comptait 3. La nature des contrats aidés était répartie de la manière suivante :

- 6 Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)⁴⁷ ;
- 5 Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (Fonpeps)⁴⁸ ;

⁴⁷ www.fonjep.org

⁴⁸ www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/Fonds-national-pour-l-emploi-perenne-dans-le-spectacle-FONPEPS

- 5 bénéficiant d'un dispositif régional d'aide à l'emploi ;
- 4 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)⁴⁹ ;
- 2 parcours *emploi* compétences (PEC)⁵⁰ ;
- 2 « AUTRES »⁵¹.

Les résultats de l'enquête d'Opale viennent corroborer ce constat. En effet, seules 20 % des structures y déclarent avoir employé des salarié·e·s en contrat aidé en 2018⁵² (1,4 en moyenne). Autre constat alarmant : 57 % de ces structures ont connu **une baisse des contrats aidés entre 2017 et 2018**.

Un peu moins de **deux tiers des structures ont accueilli au moins un·e stagiaire** en année N-1. Plus précisément, ces structures ont accueilli de un·e à 6 stagiaires pour une moyenne de un·e par an avec une légère majorité de femmes. Comme présumé dans le secteur artistique et culturel, **l'accueil de stagiaires est donc largement répandu**. En revanche, on constate une **quasi-inexistence de l'alternance** : seules 3 structures sur 48 ayant accueilli une jeune adulte en alternance en année N-1 (s'agissant uniquement de femmes).

Enfin, un peu plus d'**un tiers des structures (17 sur 48) ont accueilli au moins un·e jeune adulte en mission de Service Civique** en année N-1. Un ou deux le plus souvent (une structure en a accueilli 3, une structure en a accueilli 5). Sur les 32 volontaires accueilli·e·s, 20 sont des femmes, soit près des 2/3. Il s'agit donc d'une pratique elle aussi relativement répandue et féminisée.

b. Analyse des freins relatifs aux parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures

De la question à choix multiple « Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un frein défavorisant les parcours d'emploi des jeunes adultes (18-35 ans) au sein de votre structure ? » ressortent les principaux freins suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 67 % : les possibilités limitées en termes de nombres de salarié·e·s embauché·e·s par la structure ;
- 42 % : des problématiques de déplacements (possession d'un véhicule nécessaire) ;
- 35 % : la suppression des aides à l'emploi ;
- 35 % : l'inadéquation des aides à l'emploi ;
- 29 % : des postes salariés nécessitant des poly-compétences et inadaptés aux profils / expériences des candidat·e·s ;
- 27 % : la précarité des salaires.

En préambule de l'analyse des réponses libres relatives à l'analyse des freins éventuels défavorisant les parcours d'emploi des jeunes adultes (18-35 ans) au sein des structures, il convient de noter que 10 répondant·e·s sur 48 souhaitaient, au moment de l'enquête, de nouvelle(s) embauche(s) au sein de leur équipe salariée, sans pour autant en avoir les moyens financiers ou structurels. Les problématiques révélées

⁴⁹ <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/cui-cae>

⁵⁰ <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/parcours-emploi-competences/article/parcours-emploi-competences>

⁵¹ Un « Emploi Franc » : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>. Un emploi dans le cadre d'un dispositif annexe du Fonpeps.

⁵² Le contrat le plus fréquent est le CUI-CAE, puis Fonjep. En revanche, aucun Fonpeps n'a été relevé.

par les réponses sont de quatre ordres : celles liées aux aides à l'emploi et au soutien des collectivités locales ; celles d'ordres structurelles, internes aux structures ; celles relatives au territoire ; celles inhérentes aux profils des jeunes adultes eux-mêmes.

Des aides à l'emploi inadaptées, difficiles d'accès et qui disparaissent

Un tiers des répondant-e-s relèvent **de fortes difficultés d'accès aux aides à l'emploi**, pourtant indispensables à l'embauche de jeunes adultes, voire déplorent tout simplement leur disparition. Ils regrettent le peu de solutions possibles hormis les CUI/CAE et le FONPEPS et notent que les aides sont **rarement adaptées aux réalités des structures** : profils éligibles inadaptés, impossibilité de pérennisation une fois les aides terminées, précarité des emplois aidés... Les **problématiques de disparition ou de pérennisation des emplois aidés** semblent particulièrement répandues au sein des associations culturelles rurales. En effet, l'enquête d'Opale révèle que les deux-tiers des associations concernées déclarent rencontrer des difficultés importantes « à pérenniser leurs postes en contrat aidé » et 57 % d'entre elles avoir subi une « baisse des contrats aidés entre 2017 et 2018 ».

Certaines réponses font également état d'un manque d'appui de la part des collectivités locales pour accéder aux aides à l'emploi régionales ou un manque de soutien financier de leur part qui pourrait pourtant garantir l'embauche de jeunes adultes. Quelques répondant-e-s déplorent quant à eux-elles le manque d'expertise des collectivités locales quant aux réalités des coûts de l'emploi culturel. L'un d'eux-elles remarque plus particulièrement que *certains fonds utilisés dans le secteur privé de l'entreprise pourraient être mieux utilisés dans le secteur associatif culturel*.

Des problématiques structurelles internes

Du fait notamment ce manque de soutien financier des collectivités, une dizaine d'acteur-ric-e-s ne peuvent que faire le constat de leurs **possibilités limitées en termes d'embauche** et de la **faible attractivité des salaires et conditions de travail** qu'il-elle-s peuvent proposer. Pour bénéficier de plus de souplesse, de nombreuses structures ont d'ailleurs **uniquement recours à l'intermittence** pour leurs embauches, quittes parfois à risquer une **dérive vers des logiques de « permittance »**. Ce constat semble malheureusement assez représentatif de problématiques plus générales, l'enquête d'Opale révélant que 52,6 % des associations culturelles employeuses implantées en milieu rural jugent comme importantes leurs « difficultés à rémunérer l'intégralité du travail effectué par les professionnels (« permittance », heures supplémentaires non rémunérée...).

Pour certains autres acteur-ric-e-s en poste, les freins à l'embauche peuvent être également liés à leurs **difficultés à dégager un temps d'accompagnement** suffisant pour l'accueil de collaborateur-ric-e-s novices dans leurs fonctions (qu'ils s'agissent de les accueillir en stages ou en Services Civiques ou d'embauches). Une répondante constate ainsi : *nous sommes une petite équipe donc nos possibilités restent limitées pour pérenniser des personnes en stages ou en services civiques malgré la qualité de leurs profils*. À ce titre, d'ailleurs, quelques répondant-e-s jugent la place offerte aux jeunes adultes au sein des équipes des structures trop souvent périmétrée aux stages ou aux Services Civiques et évitent d'avoir recours à ces derniers qu'ils jugent trop précaires.

Des problématiques territoriales et de mobilité

Une dizaine de répondant-e-s reviennent à l'occasion de ces questions sur les **problématiques de mobilité**. Elles peuvent également constituer un frein à l'embauche de jeunes adultes qui se voient dans l'obligation de disposer du permis de conduire et d'un véhicule. Un nombre similaire de répondant-e-s font le constat de la rareté voire de **l'absence sur leur territoire de jeunes adultes aux compétences et profils adaptés** aux besoins des structures. Certains territoires ruraux peuvent à l'inverse se révéler peu attrayant pour un-e jeune diplômé-e tout comme ils proposent peu d'offres de formation supérieure. Cette problématique est

corroborée par les résultats de l'enquête d'Opale, 32,1 % des répondant·e·s implanté·e·s en milieu rural y déclarant rencontrer d'importantes « difficultés à trouver des compétences dans certains domaines ». Si certaines structures parviennent toutefois à embaucher des jeunes adultes, elles se voient parfois confronter à des **problématiques de turnover**, tel que l'explique une répondante : *les jeunes adultes embauchés ne restent pas, se "font plutôt la main" quelques années avant de repartir*. Cette problématique semble toutefois à relativiser. En effet, seules 6,4 % des répondant·e·s de l'enquête d'Opale déclarent rencontrer d'importantes difficultés à « fidéliser leurs salarié·e·s (problèmes de turn-over des équipes) ». Enfin, trois répondant·e·s font le constat d'un nombre trop limité de structures pour offrir des possibilités en termes de mutualisation d'emploi sur leur territoire.

Des jeunes adultes aux formations inadaptées

Plus ponctuellement dans leurs réponses, certain·e·s répondant·e·s abordent les questions de la formation initiale des jeunes adultes en recherche d'un emploi culturel. Il·elle·s observent que les **formations universitaires sont souvent inadaptées aux réalités du milieu professionnel** et d'un certain **manque d'expérience** associative ou bénévoles des nouveaux diplômés. Il·elle·s évoquent également leurs **profils trop spécialisés**, "experts" en un seul domaine, quand les postes proposés requièrent plutôt une grande polyvalence, de réelles poly-compétences et donc de fait une expérience déjà significative.

c. Analyse des leviers relatifs aux parcours d'emploi des jeunes adultes au sein des structures

De la question à choix multiple « Parmi les propositions suivantes, lesquelles constituent selon vous un levier pouvant favoriser les parcours d'emploi des jeunes adultes (18-35 ans) au sein de votre structure ? » ressortent les principaux leviers suivants (en pourcentage, la part de répondant·e·s ayant coché la proposition) :

- 73 % : développer des aides à l'emploi adaptés, notamment aux objectifs de pérennisation de l'emploi ;
 - 40 % : l'accompagnement de parcours de bénévoles vers l'emploi ;
 - 35 % : développer des dispositifs d'aide à l'ingénierie de projets permettant de stabiliser / développer le projet et d'envisager à terme une / des embauche(s) ;
 - 31 % : offrir des postes polyvalents et riche en apprentissage ;
 - 25 % : une communication auprès des jeunes adultes sur les opportunités et les métiers liés aux secteurs d'activités artistiques et culturels ;
 - 19 % : l'embauche en apprentissage / alternance d'un·e jeune
- 27 % : la précarité des salaires.

Accompagner la montée en compétence

À la lecture des réponses libres, **accompagner la montée en compétences des jeunes adultes** constitue l'un des principaux leviers pour consolider leurs parcours d'emplois au sein des structures culturelles rurales. Les acteur·rice·s défendent en majorité l'idée de se positionner dans une **posture de transmission**, notamment auprès des jeunes adultes issu·e·s du territoire. Il·elle·s sont nombreux·es à évoquer, décrire les **logiques de parrainage ou de compagnonnage** qu'il·elle·s développent pour cela. Il peut d'ailleurs autant s'agir d'accompagner cette montée en compétence en post-embauche que de développer l'**accompagnement de parcours du bénévolat vers l'emploi**. Un répondant développe : *l'accompagnement du bénévolat vers l'emploi devrait être mieux pensé, voire systématique. Il pourrait même y avoir des modules, de l'accompagnement dès le collège ou le lycée, afin de démontrer les possibilités d'emplois sur le territoire...* Enfin, deux répondant·e·s

rappellent l'importance de proposer des stages et Services Civiques offrant une réelle plus-value, une montée en compétence concrète.

Des besoins de soutiens renforcés et d'aides à l'emploi adaptées

Une dizaine d'acteur·rice·s rappellent en toute évidence que seule la **stabilité économique des structures, garantie par des conventionnements et un soutien financier pérennes** de la part des collectivités locales, leur permet d'envisager sereinement de développer de l'emploi. C'est d'autant plus vrai que les acteur·rice·s souhaitent pouvoir proposer des salaires à la hauteur de l'investissement, dans le respect du droit du travail. Il·elle·s sont par ailleurs quelques un·e·s à souhaiter un **accompagnement extérieur (technique et financier) sur les questions de montée en compétence des équipes et d'embauche**. D'autres en appellent à renforcer le rôle « tremplin » des **emplois aidés**, à les faire évoluer pour qu'ils soient **réellement adaptés aux objectifs de pérennisation des postes**. Un répondant formule : *les aides à l'emploi devraient être pensées comme un parcours vers l'emploi. Les financements devraient être dédiés aux jeunes, permettre l'expérimentation, le droit à l'erreur. Cela éviterait les pressions financières...* Deux répondant·e·s émettent quant à eux·elles l'idée de la création d'aides tremplins spécifiques pour créer des embauches suite aux missions de Services Civiques. Un répondant émet enfin l'idée de développer des aides au cofinancement du permis pour réduire les inégalités et répondre en partie aux problématiques de mobilité des jeunes adultes en recherche d'emploi.

Développer l'alternance

Les structures culturelles semblent assez peu s'emparer des possibilités en termes d'alternance. Néanmoins pour quelques répondant·e·s, **les contrats d'apprentissage et de professionnalisation pourraient constituer des solutions efficaces pour favoriser l'emploi des jeunes adultes**. Il s'agit probablement d'une piste à approfondir pour les structures. Une répondante témoigne en ce sens : *il arrive à la compagnie de prendre des artistes en contrat de professionnalisation (aujourd'hui compatible avec le statut d'intermittent) dans le cadre de leurs compagnonnages. C'est très peu utilisé dans le milieu artistique !*

Valoriser les structures

Plusieurs réponses invitent simplement à réfléchir à la **valorisation des structures culturelles rurales** comme levier possible pour inciter les jeunes adultes à y envisager leurs parcours professionnels : mettre en avant leur dynamisme, la richesse des projets, de la vie associative, la diversité des actions, l'intérêt et la polyvalence des missions, l'accès privilégié à des postes à responsabilité... D'autant que le milieu rural semble adapté aux objectifs de vie de nombreux jeunes adultes comme nous le verrons dans la partie suivante. Une répondante rappelle ainsi : *beaucoup de jeunes adultes en début de carrière vont postuler aux postes à responsabilités proposés en milieu rural car les personnes plus expérimentées vont plutôt cibler des grandes villes.*

Renforcer les dynamiques de réseau

Concernant ces parcours d'emploi, quelques réponses mentionnent encore une fois l'**importance des pratiques de réseaux et de coopération sur les territoires**. Il est nécessaire pour cela d'entretenir son réseau professionnel et d'avoir une connaissance fine de son territoire et de ses acteurs. Une bonne **structuration collective du territoire, intersectorielle** (culture, agriculture, éducation, social...), participe à renforcer les dynamiques de circulation et d'emploi. Concernant le développement de l'emploi, les **logiques de mutualisation** sont régulièrement évoquées comme solutions possibles, en s'appuyant par exemple sur des groupements d'employeurs (au sein desquels une approche décloisonnée et intersectorielle prend justement tout son sens en territoire rural).

6. Identification des freins et leviers généraux relatifs à l'installation des jeunes adultes en milieu rural

Les analyses produites dans le cadre de cette partie se basent sur les ressentis subjectifs des répondant·e-s, leur expérience propre, leur rapport à la ruralité. Elles soulèvent donc des pistes de réflexion et des points de vigilances plus qu'elles ne permettent d'établir des constats purement objectifs. De plus, les **situations sont fortement hétérogènes selon les territoires**, leur contexte historique, politique, socio-démographique. Il est donc difficile de généraliser. Néanmoins quelques idées fortes ressortent du traitement des réponses.

a. Analyse des freins généraux à l'installation de jeunes adultes en milieu rural

De la question à choix multiple « *Selon vous, parmi les propositions suivantes, lesquelles peuvent constituer un frein à l'installation de jeunes adultes (18-35 ans) en milieu rural ?* » ressortent les réponses suivantes (en pourcentage, la part de répondant·e-s ayant coché la proposition) :

- 85 % : Difficulté d'accès à l'emploi ;
- 81 % : Difficultés en termes de mobilité ;
- 65 % : Limites en termes de sociabilisation, isolement ;
- 46 % : Difficulté d'accès aux activités de loisir, culturelles et/ou sportives ;
- 42 % : Difficulté d'accès à la formation ;
- 40 % : Absence ou manque de propositions culturelles ;
- 40 % : Difficultés d'accès aux services et commerces de proximité ;
- 35 % : Difficultés d'accès au logement ;
- 25 % : Difficulté d'accès au réseau Internet et téléphonie ;
- 16,5 % : Difficulté d'accès aux soins ;
- 16,5 % : Difficulté d'accès aux services et structures administratifs ;
- 14,5 % : Difficulté d'accès aux structures scolaires et périscolaires ;
- 12,5 % : Manque de propositions en termes d'engagement associatif ou citoyen.

Distances et mobilité

Comme nous avons pu le constater, **les problématiques de mobilité constituent un frein important au développement des parcours de jeunes adultes en milieu rural** : pour la participation aux manifestations, aux actions en faveur des pratiques et l'accès à l'emploi. Quand est abordée la question des freins généraux relatifs à l'installation des jeunes adultes en milieu rural, elles arrivent non seulement en deuxième position des choix multiples mais ressortent également en premier lieu des réponses libres. Près de la moitié des répondants y reviennent dans leurs réponses en pointant avant tout l'**accès limité aux transports collectifs** et donc la nécessité de se déplacer en véhicule. Celle-ci induisant de disposer et dudit véhicule et du permis de conduire. Cela constitue un frein pour les déplacements du quotidien, pour accéder à son lieu de travail, aux services de proximité, se rendre à ses activités extra-professionnelles. Plusieurs répondant·e-s abordent à nouveau ici les problèmes liés aux conduites à risque à l'occasion des pratiques festives des jeunes adultes. Enfin, certains répondant·e-s rappellent l'**impact des distances dans le cadre familial**. De nombreux jeunes adultes doivent gérer les déplacements de leurs enfants (« *faire le taxi* ») : les emmener à l'école, à leurs activités extra-scolaires... Cela génère des coûts non négligeables à la fois financiers (essence, achat et entretien du véhicule...) et en termes de temps.

Accès limité à la formation et à l'emploi

Une bonne moitié des réponses abordent également les questions de **formation post-bac et/ou d'emploi**. Il est nettement plus difficile pour un jeune adulte fraîchement diplômé du baccalauréat d'accéder à la formation post-bac en milieu rural. La ville offre plus de solutions d'études et est nettement plus attractive, générant de fait un exode de la majorité des 18 – 25 ans. Et l'emploi y est ensuite plus accessible. Nombreux sont donc les jeunes adultes à y demeurer par la suite. Les difficultés d'accès à l'emploi ou plus largement à une activité professionnelle rémunératrice sont en effet également largement pointées. L'emploi tertiaire est moins développé en milieu rural qu'en milieu urbain. Une des répondant.e.s constate en ce sens qu'*avec un niveau de formation élevé, il y a peu de perspective d'embauche, mis à part quelques postes en collectivités territoriales ou en entreprise*. Les perspectives professionnelles semblent plus ouvertes dans des secteurs tels que l'artisanat ou l'agriculture mais pas forcément plus accessibles aux jeunes adultes. Une répondante évoque par exemple les difficultés d'accès au foncier pour les jeunes agriculteur.rice.s tout comme leurs difficultés pour développer une approche « durable » de leur métier qu'il.elle.s souhaitent souvent défendre. Un autre évoque plus largement le manque de clairvoyance de sa collectivité quant aux besoins en accompagnement des jeunes adultes pour développer leur propre emploi. Il décrit une *situation ubuesque d'une municipalité qui remet en question la cotisation des habitants à la mission locale car il y a essentiellement des résidences secondaires... Les habitants les plus riches verrouillent tout alors qu'ils n'en ont pas besoin... On ne peut pas se plaindre à la fois du vieillissement de la population et ne pas investir dans les nouveaux modèles, l'accompagnement à l'emploi des jeunes adultes*. Cet exemple, quoique singulier, rappelle l'**impact des orientations politiques prises par les collectivités locales sur le dynamisme des territoires ruraux** en offrant ou non un soutien direct et de réelles perspectives d'emploi aux jeunes adultes qui souhaitent s'y installer.

Déficit en termes de vie sociale et culturelle... Ou en termes d'image ?

Une dizaine de répondant.e.s déplorent un réel **déficit en termes d'accès à une vie sociale et culturelle** épanouissante sur leur territoire. Il.elle.s ont notamment l'impression d'être un peu seul.e.s à porter des propositions artistiques et culturelles en local et appréhendent donc **le sentiment d'isolement et le manque de lien social** que cela pourrait générer chez les jeunes adultes qui souhaiteraient s'y installer ou y demeurent déjà. Pour sept autres répondant.e.s, un des problèmes relève plutôt du **déficit en termes d'image de leur territoire**. Il.elle.s le considèrent peu attractif pour les 18-25 ans du fait de l'image négative qu'il véhicule, de la « mauvaise presse » dont il est victime. Enfin, trois répondant.e.s alertent sur les fantasmes qu'entretiennent certain.e.s jeunes adultes qui viennent s'installer sur leur territoire. Pour eux-elles, le changement de vie, de paradigme, que ces dernier.ère.s s'imaginent en arrivant ne se traduit pas dans la réalité. Il.elle.s sont « rattrapé.e.s » par des difficultés d'intégration au contraire de ce à quoi il.elle.s s'attendaient.

Difficultés d'accès au logement

Une dizaine de réponses révèlent que sur certains territoires, et contrairement à ce qu'il est généralement supposé en ruralité, les jeunes adultes peuvent être confronté.e.s à de réelles **difficultés d'accès au logement**. Soit dans certains cas parce que les habitations disponibles sont plutôt **calibrées pour des familles** que pour des personnes seules ou en couple. Soit parce que le territoire offre **peu de solutions de location ou de colocations** aux jeunes adultes qui souhaitent s'installer mais n'ont pas les moyens d'un achat immobilier. Soit encore parce que **sur certains territoires très attractifs, le marché de l'immobilier est pris d'assaut** (notamment pour l'acquisition d'habitats secondaires) et les prix largement inaccessibles.

Difficultés d'accès à l'information et à certains services

Quelques autres freins généraux sont évoqués au sein des réponses libres, mais de manière trop isolée pour être généralisés à l'ensemble des territoires ruraux. Quatre réponses pointent une **difficulté générale d'accès à l'information**, qui engendre une méconnaissance du territoire, des possibilités qu'il offre, des réseaux et structures en place. Trois autres font état de **difficultés d'accès aux services administratifs** (un répondant précisant que la récente loi NOTRe a empiré la situation). Deux réponses évoquent des **difficulté d'accès aux soins**, en particulier aux structures dédiées au handicap. Enfin, une réponse met en lumière des difficultés d'accès aux services de proximité et une autre des difficulté d'accès aux activités pour les enfants...

Singularités plutôt que généralités

Hormis les freins en termes de mobilités et d'accès à la formation et à l'emploi, qui semblent constituer un enjeu largement répandu, **généraliser des freins relatifs à l'installation des jeunes adultes en territoire rural semble relever d'un vœu pieux**. L'analyse des réponses libres comme la relative homogénéité des réponses à la question à choix multiple démontrent, au-delà même de la subjectivité des répondant-e-s, que **les situations divergent largement selon les territoires**. Pour aller au-delà de quelques constats généraux et limités, et envisager des solutions adaptées aux problèmes, il semble clair que seule une analyse fine, de proximité soit le bon vecteur. Pour autant, notre enquête permet d'orienter les pistes de réflexion et les enjeux à interroger à des échelles de bassins de vie plus réduites.

b. Analyse des leviers généraux à l'installation de jeunes adultes en milieu rural

De la question à choix multiple « *Selon vous, parmi les propositions suivantes, lesquelles peuvent constituer un levier à l'installation de jeunes adultes (18-35 ans) en milieu rural ?* » ressortent les réponses suivantes (en pourcentage, la part de répondant-e-s ayant coché la proposition) :

- 83 % : Meilleur cadre de vie (calme, bien-être, santé, espaces verts...)
- 73 % : Facilité d'accès au logement (moins cher, plus grand terrain, taxes moins élevées, stationnement)
- 67 % : Accès à un mode de vie plus écoresponsable ;
- 62,5 % : Cadre de vie plus adapté aux jeunes enfants ;
- 58 % : Accès à une plus grande autonomie pour ses moyens de production (alimentation, énergie...)
- 52 % : Meilleurs rapports humains, sociabilisation, convivialité... ;
- 44 % : Facilité d'accès à la participation citoyenne et à la vie locale ;
- 42 % : Environnement propice aux principes de solidarités.

Un cadre de vie confortable et propice à certaines valeurs

Si chacun des items proposés au préalable semblent correspondre en grande partie aux leviers identifiés par les acteur·rice·s favorisant l'installation des jeunes adultes en milieu rural, au sein des réponses libres ressort tout particulièrement la notion de « **cadre de vie** ». Il faut bien sûr y entendre l'accès à un meilleur « **confort de vie** », notamment d'un point de vue **familial** : logements plus spacieux et moins chers, accès à un jardin, calme, nature, air moins pollué, coût de la vie moins élevé... Le tout offrant un sentiment de plus grande liberté et de **meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle**. Deux répondant-e-s notent que le **développement du télétravail** pourrait renforcer encore cet équilibre (moyennant bien sûr un accès à la téléphonie et aux services Internet efficient).

Mais il faut aussi y entendre un **cadre plus propice à vivre selon certaines valeurs** de plus en plus ancrées dans les mentalités, notamment chez les jeunes adultes. Il est plus facile de développer en milieu rural un **mode de vie alternatif**, basé sur une **autonomisation** renforcée de ses moyens de production (alimentation, énergie, hygiène...), un meilleur **accès au bio, aux circuits courts et aux produits locaux**, ou à tous autres circuits d'**Économie Sociale et Solidaire** (groupements d'achat, troc...). Vivre en ruralité facilite la mise en œuvre de **principes de solidarités actifs** voire pour les plus engagés de **principes de décroissance**...

Richesse et le dynamisme de la vie associative et culturelle

La **richesse et le dynamisme de la vie associative et culturelle** en milieu rural sont également largement mis en avant par les répondant·e·s. Et plusieurs relèvent que cela résonne avec la mentalité d'une grande part des jeunes générations friandes de coopérations, de collaborations, d'initiatives culturelles et citoyennes... Il·elle·s soutiennent également que la **sociabilisation y est plus spontanée et intergénérationnelle**, que la création de lien social y est facilitée par rapport à la ville.

De l'équilibre des « trois scènes de la vie d'adulte »

Au regard de ces constats se forme l'hypothèse que vivre en ruralité pourrait constituer une plus-value dans la recherche d'un équilibre entre « les trois scènes de la vie d'adulte » telles que conceptualisées par Roland Fonteneau*, dans son article du même nom publié dans la revue Efadine*. Selon l'auteur, dans le « théâtre de la vie », il y « aura trois scènes que l'on occupera tour à tour au fil des ans » : la scène familiale, la scène occupationnelle et la scène professionnelle. L'enchevêtrement de ces trois scènes constitue un système global mais des logiques différentes s'y logent, les rapports interpersonnels ne s'y tissent pas de la même manière, le rapport au temps y est différent. Ces trois scènes font système car sont indissociables et interdépendantes. Les prendre en compte pour appréhender la personne permet de sortir d'un modèle productiviste qui enferme dans une logique bipolaire scène familiale / scène professionnelle (le « métro / boulot / dodo »). Chacun à sa manière cherche à trouver son équilibre entre ces trois scènes, doit l'ajuster en continu. Des signaux forts révélés par les résultats de l'enquête AJITeR laissent à penser que les opportunités offertes par la vie en ruralité pourraient favoriser cette recherche d'équilibre. Il s'agit peut-être d'une piste de réflexion à creuser.

* Docteur en Sciences Humaines - Sciences de l'éducation et Maître de Conférences en Formation d'Adultes à l'Université de Tours

* <https://efadine.wordpress.com/articles-efadine-n3-decembre-2013>

L'importance des lieux intermédiaires et indépendants

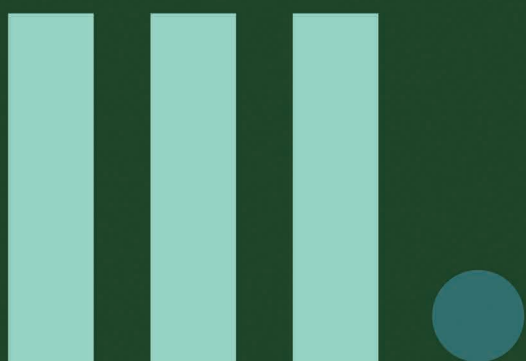
Tout au long de l'enquête, et ici encore, de nombreuses réponses font référence à des **lieux ou projets de lieux aux formes multiples qui jalonnent les territoires ruraux et y créent du lien social**. Qu'on les nomme tiers-lieux, lieux intermédiaires, indépendants, autonomes, lieux de fabrique artistique, ces espace-temps semblent occuper une **place privilégiée en ruralité**. Ils émergent parfois directement de projets artistiques et culturels, parfois d'autres formes d'initiatives, le plus souvent collectives (réhabilitation de lieux agricoles, de bâtiments publics, cafés associatifs...). Ils sont parfois même éphémères ou itinérants (yourtes, roulottes, caravanes...). Ils sont **multiples, protéiformes et changeants**, n'existent pas à travers un modèle prédéfini. Ils se définissent et se transforment au gré du contexte au sein duquel ils évoluent, de l'**expression des besoins et envies des citoyen·ne·s** qu'ils mobilisent, des bassins de vie dans lesquels ils s'inscrivent. Ils paraissent néanmoins

regrouper un certain nombre de traits communs. Ils semblent défendre une **nouvelle logique de circulation de la culture**, plus ouverte, moins empreinte des enjeux d'excellence et de légitimité qui la caractérisent parfois. Des intentions plus ancrées dans des **principes de proximité et de réciprocité**. **Décloisonnement et hybridation** caractérisent généralement ces initiatives qui peuvent regrouper entre autres : espaces de diffusion, de création, de répétition, d'accueil de pratiques, d'exposition ; mais également cafés, restaurants ou épiceries associatifs ; activités agricoles, maraîchères, potagères ; espaces de coworking, pépinières ; ateliers, ressourceries, fablabs ; voire espaces d'hébergements éphémères ou pérennes... Et ils sont sans doute des **éléments-clés dans l'accompagnement des initiatives et l'implication des jeunes adultes sur leur territoire**.

Les répondant·e·s s'accordent souvent sur le **nécessaire soutien des collectivités pour permettre l'émergence et la pérennisation de tels lieux** de proximité et de convivialité. En mettant à disposition gratuitement des bâtiments publics inutilisés ou en proposant leur occupation contre versement d'un loyer modéré. Ou bien en soutenant financièrement ou logistiquement la réhabilitation de lieux privés. Un répondant résume ainsi sa vision : *les 25/35 ans peuvent avoir le sentiment d'un territoire où tout est à faire, d'avoir des choses à y amener. Ils n'ont besoin que du soutien des collectivités, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais quoi qu'il en soit, les énergies s'expriment, les projets se montent. Les idées, les initiatives naissent dans les campagnes ! Une grange retapée devient très vite un lieu d'accueil. Et cela relève en quelque sorte d'une pensée de vie un peu globale.*

Faire évoluer la représentation des territoires ruraux et maintenir l'accès aux services

Pour une dizaine de répondant·e·s enfin, un des enjeux réside dans la capacité à **faire évoluer la représentation des territoires ruraux dans les imaginaires**, qui souffrent encore souvent trop souvent d'une réputation négative. Pour eux, il faut **valoriser la richesse des propositions** en territoire rural, mais cela passe également par le **maintien en ruralité des services de proximité**, notamment des services publics de transports collectifs. Il est **important d'avoir accès aux mêmes services en milieu rural qu'en ville**. Un répondant affirme ainsi : *le commerce de proximité doit être préservé à tout prix, ainsi que les transports (les parents qui se projettent à la campagne peuvent être freinés par le manque de transport). Y compris au sein même d'un territoire, en ultra-local. Par exemple, un espace jeune peut proposer un service de minibus sur un périmètre d'une quinzaine de kilomètres pour la circulation de ses usagers.* Concernant ces questions de mobilité, deux répondant·e·s recommandent justement le recours à des **solutions de transport alternatives** (systèmes de solidarités, covoiturage, transports collectifs alternatifs mutualisés...) et un autre propose la création de bourses de « mobilité ruralité » pour les jeunes adultes. Enfin, trois d'entre eux-elles préconisent le développement de **solutions alternatives de logements à destination des jeunes adultes** : mise à disposition de logements communaux pour une installation provisoire, logements intergénérationnels, facilitation des colocations, habitat léger... Ils étaient même deux au moment de l'enquête à travailler concrètement sur cette question en partenariat avec leur collectivité d'implantation.



**DISPOSITIFS,
FINANCEMENTS ET
PARTENARIATS
SPÉCIFIQUES À
L'ACCOMPAGNEMENT
DES JEUNES ADULTES**

Cette partie du rapport propose une analyse des réponses aux questions de l'enquête relatives aux **actions, dispositifs, financements et partenariats spécifiquement développés par les répondant.e.s en direction de l'accompagnement des jeunes adultes**. Ils sont extrêmement divers et varient fortement d'une structure à l'autre. Aussi, cette analyse permet de décrire un panorama des possibles plutôt que d'identifier un modèle type de l'écosystème des acteurs de l'accompagnement des jeunes adultes pour l'ensemble du champ culturel.

1. Des responsables salariés et bénévoles peu formés à l'accompagnement des jeunes adultes

a. Formation des équipes salariées

Seules 10 structures sur 48 déclarent qu'un ou plusieurs de leurs responsables / encadrant.e.s salarié.e.s ont été **formé.e.s spécifiquement à l'accompagnement des jeunes adultes**. Il s'agit majoritairement, soit pour 5 d'entre elles, de formations pour l'accueil de volontaires en Services Civiques. Une des structures compte une ancienne enseignante de l'éducation nationale parmi ses salarié.e.s. Une autre structure compte une salariée en interne qui gère un Point Accueil Ecoute Jeunes. L'accompagnement des adolescent.e.s et des jeunes adultes est au cœur de ses missions, sur des questions larges de préventions : problématiques familiales, addiction, sexualité, confiance en soi, discrimination... Elle participe donc régulièrement à des formations professionnelles sur ces questions. Trois salarié.e.s d'une autre structure participent régulièrement à des formations de tutorat en entreprise proposées par des organismes de formation tels que le Greta ou l'AFDAS, dans l'objectif de pouvoir au mieux accompagner dans l'emploi une équipe salariée assez jeune. Enfin, elles sont deux structures dont les salarié.e.s ont déjà participé ou participent régulièrement à des formations professionnelles proposées dans le cadre du programme européen Erasmus + pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. L'une de ces deux dernières structures est par ailleurs très active sur les questions de formations à l'accompagnement des jeunes, ses salarié.e.s participant également à d'autres types de formations proposées dans le cadre du réseau SPRO (Service Public Régional d'Orientation), du Réseau Information Jeunesse, du Fonds Initiatives Jeunesse ou encore de la Plateforme de Mobilité Internationale.

b. Formation des équipes bénévoles

Les structures sont encore un peu moins, soit 8 sur 48 à déclarer qu'un ou plusieurs de leurs responsables / encadrant.e.s bénévoles ont été **formé.e.s spécifiquement à l'accompagnement des jeunes adultes**. Six d'entre elles comptent parmi leurs bénévoles des personnes issues de l'enseignement secondaire ou supérieur et / ou du secteur social (éducateur.rice.s spécialisé.e.s) ou encore de l'animation socioculturelle. Les deux dernières structures évoquées dans le paragraphe précédent comptent des dirigeant.e.s participant également, même si plus occasionnellement, aux différentes formations évoquées (Erasmus+, SPRO, Réseau Information Jeunesse, Fonds Initiatives Jeunesse...).

Qu'il s'agisse de membres de l'équipe salariée ou bénévole, les **dirigeant.e.s / responsables des structures sont donc globalement assez peu formé.e.s spécifiquement à l'accompagnement des jeunes adultes**.

2. Partenariats et collaborations avec des organismes dédiés aux jeunes adultes

80 % des structures avaient mis en place en année N-1 des **partenariats avec des organismes dédiés aux jeunes adultes**. La répartition des organismes cités est encore une fois extrêmement diversifiée et rend compte de **réalités disparates d'une structure à l'autre**. Comme le montre la liste ci-dessous, toutefois, un organisme est surreprésenté par rapport aux autres, l'Agence du service civique (à travers, de fait, ses référents territoriaux), ce qui semble logique au regard de l'appétence connue des structures culturelles pour l'accueil de missions de services civiques. Les missions locales et l'Éducation nationale sont également largement citées au sein des réponses (deuxième et troisième position).

Organismes dédiés aux jeunes adulte avec lesquelles les structures ont mis en place des partenariats et / ou des collaborations :

ORGANISME	Nombre de répondant·e·s
Agence du service civique	20
Mission locale	16
Ministère de l'Éducation nationale	13
Centre communal d'action sociale (CCAS)	7
Pôle-emploi	7
Autres ministères : Culture / Agriculture et Alimentation / Enseignement Supérieur et Recherche / Environnement	7 / 4 / 3 / 1
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	6
Mutualité Sociale Agricole (MSA)	6
Réseau initiatives jeunesses : Fonds Initiatives Jeunes, Défi-jeunes...	5
Service dédié d'une Région	5
Service dédié d'une Ville ou Communauté de Communes	5
Point Information Jeunesse, Bureau Information Jeunesse	4
Prévention Décrocheurs	3
Autre service dédié de l'Etat : DRAC ou Préfecture	3
Service départemental Jeunesse et Sport	2
Structures locales sociales ou médico-sociales accompagnant des jeunes en situations précaires (migrant·e·s, risques familiaux...) ou en situation de handicaps : Centre départemental d'information sur les droits des femmes et des familles des Yvelines (CIDFF78), Associations père mère enfant (APME)	2
Organismes locaux d'accompagnement à l'insertion : PRISME, Breizh Insertion Sport	2
Foyer des Jeunes Travailleurs	2
Centre information Europe direct (CIED)	1
Bailleurs Sociaux	1
Service public régional de l'orientation (SPRO)	1
Ligue de l'enseignement	1
Université	1
Service dédié d'un Pays	1
Rectorat	1

Il est **complexe d'analyser de manière synthétique les collaborations et partenariats décrits** par les répondant-e-s tant ils sont de nature diverse (type de structure, champ et territoire d'intervention, habitudes partenariales...). Ils peuvent concerner l'**accueil de stagiaires et de volontaires en service civique**, l'organisation d'interventions auprès d'étudiant-e-s ou de lycéen-ne-s (universités, écoles supérieures, BTS, lycées agricoles...) et d'**actions de prévention ou de sensibilisation** auprès de publics spécifiques ou non... Ils peuvent être mis en place pour **encourager l'implication bénévole des jeunes adultes** au sein des projets ou s'orienter vers des actions plus poussées en termes **d'insertion professionnelle, de formation, de compagnonnage...** Pour l'acquisition de compétences transférables dans le champ professionnel de la culture. Ils peuvent enfin s'inscrire dans une dynamique d'**orientation et d'accompagnement des jeunes porteurs de projets culturels**, voire d'accompagnement des « parcours de vie » des jeunes adultes au sens le plus large du terme.

Ces multiples actions peuvent parfois mobiliser un **nombre important de partenaires différents**, jusqu'à une trentaine comme en témoigne deux des structures répondantes. Il est intéressant de noter que 7 réponses font état de dynamiques partenariales orientées vers un **travail d'accompagnement et de réinsertion auprès des dits « jeunes invisibles »**⁵³ (ni en formation, ni à l'école, ni en emploi, ni en accompagnement), parfois également nommés « grands décrocheurs ». Il est également intéressant de constater que 5 des structures répondantes se sont emparé entre autres du **dispositif « Espace de Vie Sociale »**⁵⁴ (EVS) de la CAF. Ces constats viennent rappeler les aspirations d'un grand nombre d'acteur-ric-e-s culturel-le-s à jouer un rôle dans les **actions sociales de proximité et les principes de solidarités** à l'œuvre sur leur territoire, au-delà de leur champ artistique et culturel de prédilection.

3. Coopérations avec des acteurs associatifs et de l'Economie Sociale et Solidaire autour de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes adultes

50 % des répondant-e-s déclarent avoir développé des **coopérations en milieu rural avec des acteur-ric-e-s associatifs et de l'ESS** afin de mieux accueillir et accompagner les jeunes adultes. Pour une majorité d'entre eux-elles, comme nous avons déjà pu l'observer, le **développement de partenariats multiples est un axe central du projet**. Il est cependant difficile d'avoir une lecture fine des coopérations orientées spécifiquement en direction des jeunes adultes. Si celles-ci peuvent les toucher plus ou moins directement, les réponses font parfois plutôt état de coopérations vers un public plus large. Et elles demeurent trop disparates pour formuler des principes généraux. Ces acteur-ric-e-s associatifs et de l'ESS qui collaborent avec les répondant-e-s de l'enquête AJITeR sont encore une fois **de natures extrêmement diverses**. Il peut s'agir d'associations locales culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, humanitaires, de prévention... ; d'écoles de musique, de danse, de théâtre, de centres socioculturels, de médiathèques, de librairies, de musées, de MJC, de Maisons Pour Tous ; d'antennes et structures relais de réseaux associatifs nationaux tels que Familles Rurales, Travail et Partage⁵⁵, le CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)⁵⁶, la Fédération Nationale des Centres d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF)⁵⁷ ; ou encore d'autres

⁵³ Sur cette question, vous pouvez consulter le rapport de recherches *Les jeunes « invisibles » : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe* réalisé par Claire Bernt-Caboche pour l'Institut de Recherches Économiques et Sociales :

www.ires.fr/etudes-recherches-ouvrages/etudes-des-organisations-syndicales/item/5664-les-jeunes-invisibles-ni-en-education-ni-en-formation-ni-en-emploi-et-ni-en-accompagnement-en-france-et-en-europe

⁵⁴ « Véritables lieux de proximité gérés par des associations, les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales en proposant des services et des activités à finalités sociales et éducatives ». Source : www.caf.fr/partenaires/solidarite-et-soutien-financier/centre-social-et-espace-de-vie-sociale

⁵⁵ www.travail-partage.org

⁵⁶ www.civam.org

⁵⁷ www.infofemmes.com

types de structures telles que des bureaux d'accompagnement culture, des Foyers Ruraux, des clubs de prévention spécialisée, des clubs sportifs... Enfin 3 structures déclarent entretenir des liens (sans plus de précisions dans les réponses) avec des instances représentatives de l'ESS de leur territoire : chambres régionales de l'ESS (CRESS) ou Pôle ESS⁵⁸. Et parmi ces 3, une structure, dont un des axes du projet concerne directement l'accompagnement des parcours des jeunes, collabore régulièrement pour cela avec la coopérative financière la NEF⁵⁹.

4. Financements publics ou parapublics spécifiques à l'accompagnement des jeunes adultes

Seul un quart des répondant-e-s répondent par l'affirmative à la question « avez-vous bénéficié de financements publics ou parapublics spécifiques afin de mieux accueillir et accompagner les jeunes adultes (18-35 ans) ? ». Il-elle-s sont donc **plutôt minoritaires à mobiliser du financement public ou parapublic pour développer spécifiquement des actions en direction des jeunes adultes** et encore une fois, la nature de ces financements est assez disparate. Des financements issus d'une **DDCSPP** (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) sont évoqués à trois reprises de même que des financements issus de la **CAF** soit dans le cadre du dispositif PS Jeunes (financement de la moitié du poste « d'animateur jeunesse » d'une structure sur trois ans, avec prise en charge de toutes ses formations non-diplômantes) soit dans celui de la prestation de service Animation locale. Cités à trois reprises également, des financements spécifiques départementaux aux régionaux. Une structure s'appuie conjointement sur des financements du **FSE**⁶⁰ (Fonds social européen), du **FONPEPS**⁶¹ (Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle) et d'**Erasmus+**⁶² (Programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport), ce dernier permettant l'accueil de volontaires européens. Le **FONJEP**⁶³ (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) est cité à une reprise, de même que le **FDVA**⁶⁴ (Fonds pour le développement de la vie associative), ce dernier pour l'organisation de formations de type « échanges de savoir » à destination des bénévoles. Enfin, une structure s'appuie sur la **DGLFLF**⁶⁵ (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) pour financer du compagnonnage d'auteurs.

⁵⁸ Les pôles ESS sont des acteurs de proximité qui rassemblent les acteurs de l'ESS autour d'enjeux de promotion de l'ESS et de soutien à l'émergence de projets. Source : www.ess-bretagne.org/sengager/les-poles-ess/quest-ce-que-cest-

⁵⁹ La Nef est une coopérative financière qui finance (épargne et crédits) uniquement des projets écologiques et d'économie sociale et solidaire au sens large - www.lanef.com

⁶⁰ www.fse.gouv.fr

⁶¹ www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Dispositifs-specifiques/Fonds-national-pour-l-emploi-perenne-dans-le-spectacle-FONPEPS

⁶² <https://info.erasmusplus.fr/>

⁶³ www.fonjep.org

⁶⁴ www.associations.gouv.fr/le-fdva.html

⁶⁵ www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France

5. Un écosystème de l'accompagnement des jeunes adultes complexe, variable et difficile à formaliser

Cette partie du questionnaire de l'enquête AJITeR, qui abordait les questions de formations à destination des encadrant·e·s des structures et des dispositifs, financements et partenariats spécifiques à l'accompagnement des jeunes adultes auxquels elles participent, est complexe à analyser du fait de la relative imprécision et de la dimension parcellaire et incomplète d'une partie des réponses récoltées. Peut-être les questions étaient-elles également trop imprécises ou formulées de manière trop générale. Aussi, comme précisé en introduction, les informations analysées dans cette partie relèvent **soit de tendances très générales soit d'un « inventaire à la Prévert » des solutions mobilisées** par les acteur·rice·s.

Les parties prenantes, dispositifs et financements relatifs à l'accompagnement des jeunes adultes et de leurs initiatives constituent un **écosystème complexe et largement variable d'un territoire rural à l'autre**. Mieux qualifier cet écosystème et améliorer les articulations entre politiques publiques, contextes socio-économique, projets, missions et économie des structures de différents champs (culturel, social, médico-social, formation...) d'un côté et besoins réels des jeunes adultes de l'autre, **nécessiterait une observation plus fine**. Il s'agit sans doute d'une piste d'approfondissement possible des travaux menés dans le cadre de cette enquête et plus globalement du projet « AJITeR par la culture ».

IV.

IMPLICATION
CITOYENNE
DES JEUNES ADULTES
ET DROITS CULTURELS

La section du questionnaire analysée dans cette quatrième grande partie avait pour but de laisser s'exprimer les répondant-e-s sur la manière dont ils envisagent la **prise en compte des droits culturels⁶⁶ et de l'implication citoyenne des jeunes adultes** au travers des actions qu'il·elle·s mènent. L'analyse des réponses met en lumière une large palette de sensibilités personnelles des acteur·rice·s à ces questions tout en faisant émerger quelques points de vigilance.

1. Des structures particulièrement sensibles à l'implication citoyenne des jeunes adultes

a. L'implication citoyenne au travers de l'implication dans la vie associative d'un territoire

70 % des répondant-e-s déclarent porter une attention particulière à l'implication citoyenne des jeunes adultes. Pour plus d'un tiers d'entre eux·elles, cela se traduit en premier lieu par les possibilités offertes par leur structure afin que les jeunes adultes soient représenté·e·s et puissent **s'impliquer dans la vie associative, et donc citoyenne, de leur territoire.** Pour une dizaine de structures, il s'agit même d'une dimension fondamentale et fondatrice de leur projet. Pour quelques autres il s'agit d'un questionnement très actuel, mais auquel il·elle·s n'ont pas su apporter de réponses concrètes à ce jour : *comment accompagner des personnes plus jeunes à s'impliquer non seulement dans leur association, mais plus largement sur le territoire ?* Une répondante témoigne quant à elle de son lien de proximité avec des élu·e·s locaux·ales de son territoire et de ses échanges réguliers avec eux·elles sur les potentiels des différent·e·s habitant·e·s avec lequel·le·s elle entretient des liens dans le cadre de son projet associatif (et plus particulièrement de la gestion d'un Espace de Vie Sociale). 3 des répondant-e-s ont également pu témoigner de **l'émergence de démarches politiques au niveau local initiées par des bénévoles impliqué·e·s dans leur projet associatif**, dont des jeunes adultes. Une répondante témoigne même de la création d'une liste citoyenne par des jeunes habitants s'étant rencontrés à l'occasion d'activités proposées par son association et ayant obtenu deux sièges aux dernières élections municipales.

b. Faire s'exprimer les jeunes adultes sur les enjeux de société

Une dizaine de réponse mettent en avant différents types d'actions qui **interrogent le rapport des jeunes adultes aux enjeux de société actuels.** 3 répondant-e-s déclarent aménager des **espaces d'expression libre** (y compris dans l'espace public) sur les enjeux sociétaux à destination des jeunes adultes. 3 autres déclarent porter une attention particulière à la **programmation de spectacles engagés**, qui amènent à réfléchir sur des problématiques sociétales, les manières de se mobiliser individuellement et collectivement autour de celles-ci. 2 répondant-e-s passent par **l'organisation de conférences donnant la parole à de personnes portant un regard citoyen sur le monde** : philosophes, activistes, collectifs militants... Une **grande place semble donc accordée à l'expression citoyenne au sein des projets** des structures culturelles interrogées dans le cadre de l'enquête. Et plus globalement aux pratiques solidaires et aux modes de fonctionnement alternatifs : ici une réponse qui évoque l'organisation d'actions relatives à l'agriculture raisonnée, là une réponse qui témoigne d'un engagement d'une structure autour du développement durable et du « Zéro déchet »... Un répondant, appartenant à la tranche d'âge des 18-35 ans témoigne en ce sens : *on essaye de montrer que notre projet associatif répond à beaucoup d'aspirations de leur génération* (ndlr. : les 18- 35 ans) : *vivre autrement, travailler autrement, habiter autrement, consommer autrement. On propose des pistes de réflexion et d'expérimentation, des actions autour de ces principes...* Ces différents constats renvoient fortement à ceux

⁶⁶ La notion de droits culturels est un axe de réflexion central au sein des travaux menés par l'UFISC, compilés entre autres sur le site Internet www.culturesolidarites.org dédié à « Culture, Communs, Solidarités », démarche collective et participative / recherche-action sur la prise en compte des droits culturels dans les pratiques professionnelles et au-delà. Un lien vers le site Internet était intégré au questionnaire, permettant aux répondant-e·s, s'ils le souhaitaient, d'en prendre connaissance et de s'y référer pour procéder à leurs réponses.

présentés dans l'encadré page 30 : « Des activités qui dépassent largement le champ artistique... Et fortement engagées ».

c. L'implication citoyenne, à chacun sa vision

Quelques réponses évoquent plutôt l'**attention portée à la liberté d'expression et d'action des bénévoles au sein du projet associatif**. Deux structures ont mis en place des questionnaires pour obtenir des remontées de la part des bénévoles sur leurs souhaits, leurs constats, leurs ressentis... Une autre déclare être en vigilance permanente sur les questions de relève et de prise de responsabilités des jeunes bénévoles et organise pour cela des « binômes » basés sur une logique de tutorat entre un bénévole expérimenté et un autre plus récemment arrivé et qui souhaite monter en responsabilité. Une dernière évoque plus largement la grande disponibilité et l'ouverture de la gouvernance et de l'équipe salariée comme garantes d'un engagement possible des jeunes adultes bénévoles.

d. Une diversité d'expressions et de ressentis

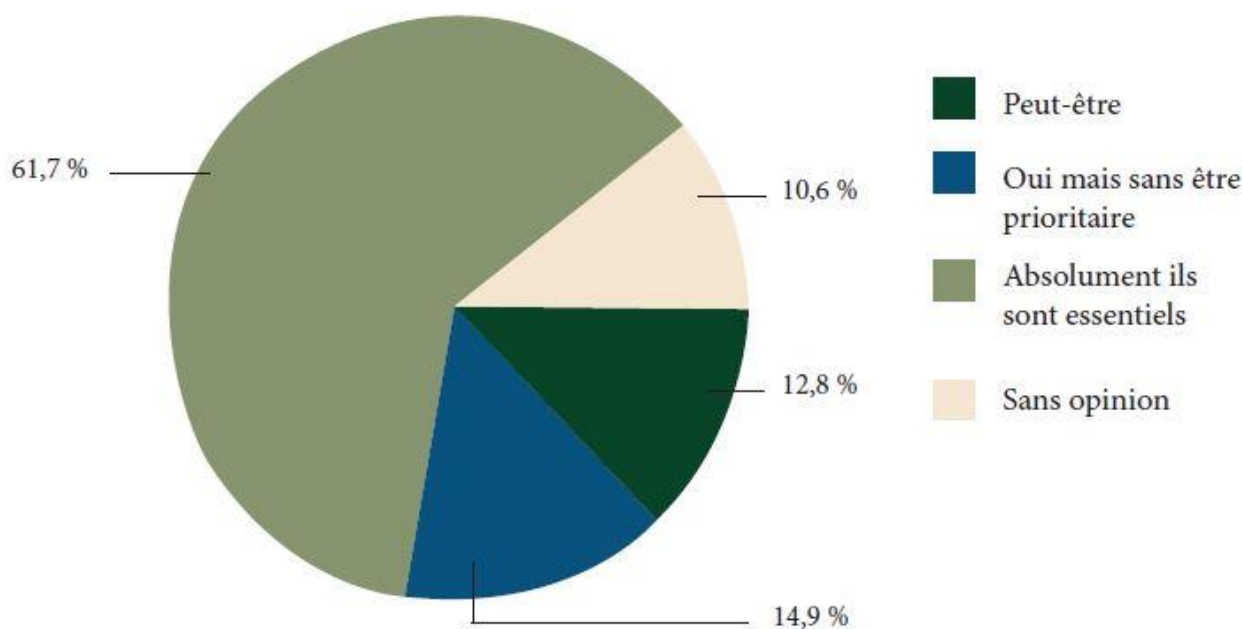
Les expressions et ressentis autour de cette notion d'implication citoyenne sont très divers, chaque acteur·rice en a non-seulement sa propre vision mais on peut supposer que c'est également le cas de chaque citoyen. Mais aussi diverses soient les manières de l'appréhender, il semble bien que **cette notion n'en reste pas moins au cœur des préoccupations des acteur·rice·s culturel·le·s et artistiques des territoires ruraux**. Une actrice d'un lieu pluridisciplinaire en offre une illustration claire et enthousiasmante à travers sa réponse : *il peut y avoir des visions très différentes du projet, de l'engagement qui s'y développe. L'expérience de la structure vécue jusqu'ici, qui n'est pas qu'artistique, relève de l'engagement bénévole, citoyen autour de la réhabilitation d'un lieu abandonné. Elle émane d'une envie commune de créer un lieu artistique et culturel sur un territoire peu pourvu. Avec les moyens du bord, les compétences de chacun. Il s'agit d'un engagement citoyen en tant que tel. D'autant que le collectif est totalement intergénérationnel : enfants, adolescents, jeunes adultes, plus vieux se posent collectivement les mêmes questions, comment accueillir des artistes, du public, créer du lien ?*

2. Les droits culturels, un levier pour favoriser l'implication des jeunes adultes sur leur territoire ?

a. Les droits culturels au cœur de la réflexion des structures

Il·elle·s sont une grande majorité, soit **83 % des répondant·e·s à porter une réflexion sur les droits culturels** (10,5 % ne porte pas de réflexion à leur sujet, 6,5 % n'en ont jamais entendu parler). Il·elle·s sont par ailleurs **62 % à considérer que les droits culturels constituent un levier essentiel pour favoriser l'implication des jeunes adultes sur leur territoire** et aucun ne considère que ce n'est absolument pas le cas, comme le montre le graphique ci-dessous.

À VOTRE AVIS, LES DROITS CULTURELS CONSTITUENT-ILS UN LEVIER POUR FAVORISER L'IMPLICATION DES JEUNES ADULTES (18-35 ANS) SUR LEUR TERRITOIRE ?



Les **droits culturels semblent donc constituer un axe de réflexion fortement ancré** chez les répondant·e·s à l'enquête AJITeR. Une question à choix multiple leur permettait de sélectionner trois dimensions principales à travailler en priorité pour favoriser l'implication des jeunes adultes sur leur territoire. Comme le montrent les résultats assez homogènes ci-dessous, aucune dimension prioritaire ne semble particulièrement se détacher, hormis peut-être l'occurrence « L'égalité entre les hommes et les femmes » un peu moins souvent choisie. Comme nous l'avons vu à travers différents résultats précédemment exposés, lorsque la question était abordée (participation des jeunes adultes au projet associatif et à l'équipe salariée), la parité semble pourtant assez bien ancrée de fait dans les projets. Il s'agit néanmoins peut-être d'un résultat à interroger et d'une réflexion à approfondir.

On peut tout de même affirmer que **toutes les dimensions des droits culturels** proposées dans le questionnaire **apparaissent donc comme importantes** aux yeux des répondant·e·s, certains ayant même « refusé » de se plier à l'exercice de n'en choisir que trois, estimant que plus de propositions voire toutes constituaient des axes de travail prioritaires.

Principales dimensions des Droits Culturels à travailler pour favoriser l'implication des jeunes adultes (18-35 ans) sur leur territoire

DIMENSION DES DROITS CULTURELS	% de répondant-e-s
La liberté d'expression, en particulier artistique	56 %
L'implication dans la vie artistique et culturelle	56 %
La relation à autrui	54 %
Les formes de coopération sur un territoire	54 %
La pratique artistique des personnes	46 %
L'engagement dans la vie démocratique	44 %
La lutte contre les discriminations	40 %
L'égalité entre les femmes et les hommes	27 %

b. Les droits culturels, une notion inscrite en filigrane au sein des projets des structures

Au-delà des réponses « fermées », chaque répondant-e était invité-e à s'exprimer sur les pratiques autour des droits culturels mise en place au sein de leur structure, notamment en direction des jeunes adultes. Les réponses font apparaître une **appropriation très variable de la notion de droits culturels**. Pour près de la moitié des répondant-e-s elle est en effet **plutôt induite, inscrite « en filigrane », de manière informelle voire non-conscientisée dans les projets des structures**. La plupart font état de l'absence, voire se méfie de l'existence d'une grille de lecture réellement formalisée. Un des acteurs expriment ainsi cette posture : *les principes des droits culturels sont utilisés depuis de nombreuses années au sein du projet, pas besoin d'en utiliser les vocables. Les projets ne sont pas présentés à travers ce prisme, mais se développent naturellement dans cette logique.*

4 structures se revendiquent tout de même explicitement des droits culturels et de leur référentiel dans leur projet associatif, leur rapport d'activité ou un manifeste, la notion sous-tendant l'ensemble de leurs activités. **6 structure en sont plutôt à un stade de réflexion** et souhaitent faire figurer formellement les droits culturels dans leur projet. Enfin, 3 acteur-ric-e-s témoignent **participer régulièrement à des rencontres professionnelles autour de cette thématique** et 2 autres souhaitent mettre en place des temps de sensibilisation aux droits culturels en interne.

c. Des postures affirmées relevant des principes des droits culturels

Au sein des 39 réponses à la question « "Si vous avez mis en place des pratiques autour des Droits Culturels dans votre structure concernant les jeunes adultes (18-35 ans), quelles sont-elles ? », les témoignages confirment **des pratiques très majoritairement ancrées dans les principes des droits culturels, qu'elles soient formalisées ou non**. De nombreuses réponses mettent en avant la dimension « **pour tous** » des actions, qui ne s'appuient sur aucun système de valeur ou de jugement, **quelle que soit la nature des personnes impliquées** : citoyens, bénévoles, techniciens, artistes, partenaires, politiques... Cette dimension s'exprime également à travers **l'éclectisme des propositions** portées par les acteur-ric-e-s et leur **soutien aux démarches alternatives**. Comme le formule un répondant : *la première démarche est l'écoute des « revendications » culturelles de*

chacun. Plusieurs répondant·e·s relient d'ailleurs la notion de droits culturels à celle, plus anciennement ancrée d'éducation populaire.

La mixité et les luttes contre toutes formes de discrimination sont plébiscités tout comme les logiques horizontales et participatives. Bienveillance et qualité de la relation à autrui sont envisagées comme un élément clé des pratiques et des actions proposées. Une attention est largement portée aux problématiques d'accessibilité (accessibilité tarifaire, liée à un handicap ou encore à des restrictions alimentaires...). Pour une répondante, la défense de telles postures se résume ainsi : *nous essayons d'être un espace où les jeunes peuvent agir, peuvent « changer le monde », peuvent trouver une manière de s'engager envers la société !*

d. Les droits culturels, une notion mal assimilée par les acteur·rice·s culturel·le·s et politiques comme par les citoyen·ne·s

Un peu plus d'un tiers des répondant·e·s reviennent sur les difficultés d'appropriation, à plusieurs niveaux, de cette notion de droits culturels. Certains pointent les difficultés des élu·e·s locaux·ales et représentant·e·s des collectivités à intégrer la teneur et les enjeux de cette notion et leur manque de formation sur le sujet. Un répondant l'illustre : *pour que les droits culturels se déploient et soient complètement intégrés au projet des structures culturelles, il faudrait que cette notion fasse partie des formations des élus. Aujourd'hui, la notion de droits culturels est selon moi portée par des militants de la culture mais pas inscrite en tant que tel dans les projets politiques. Pour un autre, cette démission du politique sur ces enjeux provoque un « retour de bâton », une abstention massive aux élections des jeunes adultes chez qui cette prise de conscience citoyenne n'apparaît que tardivement.*

D'autres constatent que ce référentiel des droits culturels n'est majoritairement pas intégré par les bénévoles, notamment la gouvernance. L'un d'entre eux constate que les droits culturels sont un concept encore trop intellectualisé et qui a un peu de mal à se concrétiser, qu'il est difficile de faire le lien entre ce qui est exprimé intellectuellement et ce qui se passe concrètement dans les actions.

Certaines réponses expriment le regret que la notion soit également mal assimilée par la population, que les citoyens méconnaissent de leurs droits fondamentaux notamment culturels. Pour un répondant, *il est important de faire prendre conscience aux personnes que ce sont elles qui font la culture sur leur territoire !*


Enfin, 2 acteur·rice·s rappellent que la notion est également mal assimilée par les artistes eux-mêmes. L'une d'eux·elle·s s'interrogent sur la prise en compte de leurs propres droits culturels : *on parle volontiers des droits culturels des habitants, des citoyens, mais quid des droits culturels des artistes ? Même s'ils le sous-tendent, ils sont difficiles à nommer au sein du travail effectué. Pour autant il s'agit aujourd'hui de la notion qui permettrait de refondre le sens du travail artistique. Il y a une nécessité de construire ensemble autour de cette notion. L'artiste ne peut pas se mettre à un autre endroit que son endroit d'artiste. La logique d'appel à projets, restrictive, ne s'oppose-t-elle pas à l'intention réelle des droits culturels. Il y a une forme d'usure car il faut souvent développer plus d'énergie pour atteindre ses objectifs conventionnels, sur un territoire où « rien ne va de soi », que pour faire aboutir ses intentions artistiques. L'autre s'interroge sur la relation habitants – artistes à l'aune de cette question des droits culturels : *il y a beaucoup de propositions en direction des habitants, mais on oublie parfois que les artistes professionnels sont aussi eux-mêmes des habitants. Les habitants ne doivent pas être que des réceptacles des propositions. Faire les décors, c'est quasiment de l'animation niveau BAFA. Parle-t-on vraiment d'implication ? Les ressources en elles-mêmes des habitants sont-elles vraiment prises en compte ? Les Droits Culturels prennent sens en créant une circulation dans les deux sens.**

Si les structures expriment une sensibilité forte aux enjeux liés à la question des droits culturels, cette dernière demeure encore assez peu travaillée plus concrètement, qu'il s'agisse, au-delà des intentions, de son appropriation politique ou d'une mise en œuvre formalisée et mesurable au travers d'actions.



V.

IMPACTS DE LA CRISE
SANITAIRE DE LA
COVID-19 SUR L'ACCUEIL
ET L'ACCOMPAGNEMENT
DES JEUNES ADULTES



Le questionnaire de l'enquête a été finalisé entre mars et avril 2020 et donc après le déclenchement de la crise sanitaire de la COVID-19. Le comité de pilotage a jugé nécessaire de **prendre en compte ce contexte singulier** et particulièrement bouleversant pour les acteur·rice·s du secteur des arts et de la culture. Aussi 4 questions relatives à ce dernier ont été intégrées en fin de questionnaire, tout en les reliant au cœur du sujet de l'enquête :

- Selon vous, la crise sanitaire du COVID-19 génère-t-elle des freins supplémentaires pour la prise en compte et la mise en place d'actions en direction des jeunes adultes (18-35 ans) sur votre territoire ?
- Si « Oui », merci de nous en dire quelques mots.
- La crise sanitaire du COVID-19 fait-elle évoluer votre regard sur les actions que vous pourriez mener en direction des jeunes adultes (18-35 ans) ?
- Si « Oui », merci de nous en dire quelques mots.

1. La crise sanitaire du COVID-19 : des freins supplémentaires pour la prise en compte et la mise en place d'actions en direction des jeunes adultes

a. Annulation et impossibilité de la rencontre

77 % des répondant·e·s considèrent que la crise sanitaire de la COVID-19 a ajouté des freins supplémentaires à la prise en compte et la mise en œuvre d'actions en direction des jeunes adultes sur leur territoire. La moitié font état de freins évidents et très concrets : **annulations d'actions, de spectacles et d'activités, impossibilité d'accueillir public et artistes...** 10 d'entre eux·elle·s précisent même que l'intégralité de leurs actions ont dû être annulées. Une dizaine relèvent également que l'impossibilité de rencontres physiques, qui sont au cœur des pratiques et valeurs défendues par leur structure, a constitué un frein particulièrement inquiétant : **déconnexion avec les personnes** et avec les bénévoles (en particulier la frange des 18 – 35 ans), crainte qu'il·elle·s « ne reviennent pas » après la crise, perte de lien social...

b. Flou et inquiétudes

Une dizaine d'acteur·rice·s déplorent le **flou, encore très présent au moment de la rédaction de ce rapport, concernant les possibilités de maintien et/ou de relance des activités** au regard des précautions sanitaires et le **manque de prise de responsabilité et de soutien des collectivités** à l'égard d'un secteur déjà précaire. Un répondant constate ainsi : *il n'y a aucune prise de responsabilité des collectivités, leurs préconisations s'apparentent à des pancartes « baignades non-surveillées ».* La crise sanitaire a amplifié les failles, fragilisé plus encore les plus fragiles, éloigné plus encore les plus éloignés... Mais il ne faut pas se cacher derrière cette crise pour minimiser les réalités initiales. Ce n'est pas la crise de la COVID-19 qui a créé toutes les difficultés, elle n'a fait qu'amplifier celles qui existaient déjà. Une autre témoigne de la réaction de ses élu·e·s locaux·ales suite à l'annulation de deux festivals de son territoire dont celui qu'elle organise du fait du contexte : il·elle·s se sont satisfaits de *pouvoir récupérer les subventions de fonctionnement pour les redistribuer à des entreprises locales...* Cela donne le sentiment de ne pas être considéré comme une entreprise comme les autres... De développer des emplois qui valent moins que ceux du secteur privé lucratif. Globalement, gouvernance et salariés des structures sont inquiets pour l'avenir et redoutent notamment une perte de subventions en 2021.

Ces témoignages, récoltés entre mai et juillet 2020, donc en plein cœur de la crise, sont **finalement assez peu directement corrélés à la thématique des jeunes adultes, même si les freins relevés peuvent les concerner.** Une répondante s'inquiète néanmoins de la **fragilisation particulière de très jeunes compagnies** qui sont encore moins pas armées pour résister à une telle crise.

2. Une crise sanitaire qui amène à faire évoluer son regard sur les projets artistiques et culturels en milieu rural ?

a. Faire évoluer les pratiques

Seule la moitié des répondant·e·s déclarent que la crise sanitaire de la COVID-19 a fait évoluer leur regard sur les actions qu'ils pourraient mener en direction des jeunes adultes. Un tiers estiment néanmoins que la situation les incite à **prendre du recul** et à réfléchir à ce qui devrait **changer dans leurs pratiques, leur rapport au territoire, à leur environnement**. Il·elle·s prennent encore plus la mesure de l'**importance de la convivialité et du « faire ensemble »**, des **dynamiques de coopération**, de **la nécessité de décloisonner et de travailler en transversalité**, de resserrer les **liens avec les adhérent·e·s, les habitant·e·s...** Un répondant analyse ainsi la situation : *nos métiers vont obligatoirement devoir être repensés : nous ne serons plus de simples diffuseurs mais producteurs de liens sociaux sur nos territoires. La nature même d'opérateur culturel va évoluer. Et s'orientera de plus en plus vers une prise en compte indifférencié de toutes les tranches d'âges et des propositions tournées vers l'intergénérationnel. J'ai le sentiment que les territoires ruraux vont s'emparer plus rapidement et spontanément de ces évolutions.*

Une dizaine de répondant·e·s déclarent quant à eux·elle·s vouloir **axer davantage leur projet sur les jeunes adultes**, la situation étant particulièrement difficile pour cette frange de la population structurellement plus exposée à la précarité : accès à l'emploi et projection dans l'avenir plus compliqué·e·s, salaires plus modestes, chômage plus répandu...

b. Des structures confortées dans leurs orientations

Une autre posture ressort particulièrement des réponses, expliquant sans doute que seule la moitié des acteur·rice·s déclarent que la crise les amène à faire évoluer leur regard. En effet, parmi la vingtaine de réponses libres, la moitié expriment le **sentiment qu'on les répondant·e·s d'être dans la bonne voie**. Cette part non négligeable des structures semble plutôt **confortée dans les orientations de leurs projets, leurs choix et leurs postures**, notamment la **défense des logiques de proximité, du lien social, des circuits courts...** Un répondant exprime ainsi cette posture assez partagée : *je n'ai pas le sentiment que la crise fasse évoluer notre regard. Elle apporte juste une preuve de plus que le système marche sur la tête et conforte la structure dans son projet...* Nombreux·ses sont donc les acteur·rice·s à **présenter leurs structures et leurs projets comme terrain fertile pour s'inspirer, expérimenter, valoriser de nouvelles pratiques.**

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les résultats de cette enquête et leur analyse nous offrent des **pistes de lecture** supplémentaires et complémentaires des différents travaux menés dans le cadre du projet « AJITeR par la culture ! ». Ils permettent de dégager un certain nombre de constats et de préconisations.

Les structures répondantes à l'enquête AJITeR se caractérisent par un **fort ancrage local et un importante action globale de proximité**, dans un périmètre majoritairement intercommunal. Elles se caractérisent également par une forte **hybridation de leurs domaines d'activité** (spectacle vivant, arts visuels, audiovisuel, socioculturel...) au sein desquels elles exercent de **multiples fonctions** : diffusion, création, production, éducation artistique et médiation culturelle. Cette dernière est la plus représentée, rappelant l'attention particulière portée par les acteur·rice·s au travail d'éducation et de sensibilisation à l'art et la culture ainsi qu'à la participation des personnes à la vie culturelle. Enfin, ces structures sont également de **natures très diverses** (lieux de fabrique et de création artistiques, de diffusion mono ou pluridisciplinaires, festivals, compagnies et collectifs, associations organisatrices d'événements sans lieu fixe...), ce qui renforce le **caractère largement transversal des projets portés**. Majoritairement dotées d'un équipement, les structures interrogées dans cette enquête accordent une place importante au soutien à la création artistique et aux activités de pratiques artistiques et culturelles, tout en présentant un intérêt marqué pour la question des jeunes adultes et l'accompagnement de leurs parcours.

Elles défendent pour cela un travail fondé sur des **logiques d'ouverture**, non seulement disciplinaire, mais également à d'autres secteurs que celui des arts et de la culture : ludique, social, insertion, prévention, agriculture et alimentation, environnement et développement durable, écoconstruction, artisanat et commerce de proximité, santé, sport, éducation... Cette logique d'ouverture est le plus souvent empreinte d'une **posture militante et engagée**, sensible à de nombreux enjeux de société actuels tels que les modes de vie et de consommation alternatifs, écologique, de circuits courts ou encore la lutte contre les discriminations (homophobie, racisme) et l'égalité femmes-hommes... **Penser leur projet de manière décloisonnée, hybrider les initiatives en s'appuyant sur des dynamiques de coopérations élargies**, voilà sans doute l'un des marqueurs forts qui ressort de cette enquête. Qu'il s'agisse de l'articulation de leurs différentes activités : les démarches de création, de diffusion ou d'actions culturelles, en direction des pratiques en amateur ou non, composent un tout cohérent et interdépendant ; de leurs approches disciplinaires : diversité, croisements esthétiques, interdisciplinarité sont au coeur des projets défendus ; ou encore de leur ouverture et des partenariats noués avec d'autres secteurs d'activité au travers de leur action territoriale. Ces dynamiques de convergence, à l'échelle de bassins de vie, engendrent **des processus de projets culturels de territoire, ouverts et protéiformes**.

Convivialité et lien social sont au coeur des discours des acteur·rice·s. La plupart pensent et portent leurs actions au plus près des habitant·e·s quel·le·s qu'il·elle·s soient - spectateur·rice·s, usager·e·s, bénévoles, artistes, autres acteur·rice·s du et hors champ culturel, élu·e·s et technicien·ne·s de collectivités territoriales - avec le souci permanent de **favoriser l'interconnaissance et la création de liens interpersonnels et intergénérationnels**.

Soutenir et organiser les conditions du développement de cette **approche décloisonnée et responsable, participative et horizontale, conviviale et génératrice de lien social**, constituent un levier général essentiel pour favoriser l'accompagnement des parcours de jeunes adultes en territoire rural. Le contexte de crise sanitaire actuel vient généralement renforcer les acteur·rice·s dans leurs convictions à cet égard.

Pour organiser ces processus, les remontées de l'enquête font notamment émerger deux **modes d'action complémentaires** et parfois mis en œuvre conjointement au sein des projets :

- **L'itinérance de proximité** qui permet aux acteur·rice·s de faire circuler ou « infuser » une pratique artistique et culturelle sur leur territoire local (en général à une échelle intercommunale) à travers des spectacles, des festivals, des ateliers, des rencontres, l'accueil d'artistes et des créations *in situ*,

impliquant habitant·e·s et structures partenaires et s'adaptant à la réalité et au contexte d'une commune à l'autre.

- L'animation de **lieux intermédiaires et indépendants**, autogérés, tiers-lieux... **Multiples, protéiformes et changeants**, ils n'ont pas un modèle prédéfini. Lieux de coopération et d'accompagnement des initiatives, mais aussi et avant tout espaces de convivialité, de partage, de lien social, d'engagement, de « faire ensemble », ces espaces-temps semblent occuper **une place privilégiée dans les territoires ruraux**. Ils émergent parfois directement de projets artistiques et culturels, parfois d'autres formes d'initiatives, le plus souvent collectives (réhabilitation de lieux agricoles, de bâtiments publics, cafés associatifs...). Ils se définissent et se transforment au gré du contexte dans lequel ils évoluent, de **l'expression des besoins et envies des citoyen·ne·s** qu'ils mobilisent, des bassins de vie dans lesquels ils s'inscrivent...

Ces deux modes d'action constituent sans aucun doute des **éléments-clés dans l'accompagnement des initiatives et l'implication des jeunes adultes sur leur territoire**. Aussi convient-il non seulement de favoriser leur émergence, leur déploiement, mais également d'**assurer les moyens de leur pérennisation** et de les inscrire dans le temps long.

Concernant plus spécifiquement les **parcours artistiques et culturels** (parcours de spectateur·rice·s, de pratiques en amateur...) des jeunes adultes, les répondant·e·s soulignent majoritairement des freins d'ordre sociologique qu'il semble possible de lever en **garantissant des pratiques diversifiées**, en renforçant les logiques participatives, en coconstruisant les propositions avec eux·elles et **en s'appuyant sur leurs appétences et compétences propres**. Penser l'articulation entre propositions à destination du jeune public et pratiques culturelles et artis-tiques des jeunes parents semble également constituer une piste intéressante..

Ces approches se fondent sur les **principes véhiculés par l'éducation populaire et les droits culturels**. Cependant, bien que plébiscités par les acteur·rice·s culturel·le·s et largement inscrits en filigrane des projets et des pratiques, ces derniers ne semblent pas toujours bien intégrés et assimilés par les acteur·rice·s culturel·le·s comme par les citoyen·ne·s et les acteur·rice·s politiques.

Ces principes se retrouvent également au cœur des leviers favorisant les 3 autres parcours-cadres identifiés dans les travaux menés au sein du projet « AJITeR par la culture » : les **parcours d'engagements** (associatifs, bénévoles, démocratiques, citoyens...), **d'entreprendre** (accompagnement des jeunes adultes dans le montage de projets et d'initiatives) et **professionnels** (formation, consolidation des compétences, accès à l'emploi...). Concernant **l'engagement associatif et bénévole** des jeunes adultes, les acteur·rice·s préconisent **le renforcement de leur autonomie et des liens inter-personnels** à travers l'aménagement d'espaces d'échanges et de liberté, le **respect des singularités** et expressions de chacun·e et l'organisation de **modes de gouvernance ouverts, transparents, participatifs, horizontaux** et adaptés aux compétences de chacun·e.

Concernant les leviers favorisant les **parcours d'entreprendre et professionnels** (notamment artistiques) des jeunes adultes, l'accent est mis sur l'accompagnement de leur montée en compétence, à travers notamment la promotion de **modes relationnels de type parrainage ou compagnonnage** par des professionnel·le·s plus expérimenté·e·s. Mieux penser et développer l'accompagnement des **parcours du bénévolat vers l'emploi** constitue également une piste que souhaitent explorer les acteur·rice·s culturel·le·s. Cela passe notamment par un **renforcement des aides à l'emploi**, si tant est qu'elles soient mieux adaptées aux réalités des structures et mieux articulées aux autres expériences non salariées telles que les stages et services civiques. Enfin, un recours accru à **l'alternance**, peu utilisée dans le champ artistique et culturel, semble constituer une dernière piste prometteuse.

Mieux accompagner la montée en compétences des jeunes adultes et leur insertion professionnelle par l'emploi ou en tant que porteur·euse·s d'initiatives passe également par un **meilleur accès à l'information et à**

la formation sur leur territoire. Or, l'accompagnement des parcours professionnels et d'initiatives des jeunes adultes repose sur un **système d'acteur-rices et de structures** associatif·ve·s et de l'Economie Sociale et Solidaire, publics et parapublics, et de financements, extrêmement **complexe et largement variable** d'un territoire à l'autre. Il semblerait donc intéressant d'approfondir cet axe de réflexion afin de **mieux qualifier cet écosystème**.

Nous l'avons vu tout au long de ce rapport, **les collectivités territoriales peuvent et doivent quant à elles jouer un rôle central** dans l'activation de ces différents leviers. À travers leur implication financière, bien sûr, mais également en cherchant à acquérir une **compréhension fine des attentes et besoins des jeunes adultes comme de la nature et de l'intérêt des actions proposées par les acteur-ric·e·s culturel·le·s** et leurs différent·e·s partenaires. Les structures sont en attente de **soutiens adaptatifs, pérennes et structurants**, et notamment d'aides à l'emploi mieux adaptées à leurs réalités professionnelles et aux objectifs de pérennisation de l'emploi. Il·elle·s souhaitent pouvoir se projeter sur le long terme, sortir d'une relation de « prestataire de service » basée sur des appels à projet, pour **installer une relation de confiance** qui permette de soutenir des projets protéiformes, les coopérations territoriales et d'instaurer une **réelle dynamique de coconstruction des politiques publiques et de projets culturels de territoire pensés comme des processus évolutifs** plutôt que comme des procédures figées.

Enfin, les résultats de l'enquête nous rappellent que l'objectif général de la démarche AJITeR, « faciliter l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives en territoires ruraux » implique également la **valorisation même de ces territoires** comme espaces offrant un cadre de vie propice au « **vivre autrement** », à ces « nouveaux modes de faire » prisés par de nombreux·ses citoyen·ne·s des jeunes générations. Cette valorisation ne peut cependant être dissociée d'un **accès préservé voire amélioré aux services de proximité** et d'une réflexion autour de **nouvelles mobilités en milieu rural**, enjeu général qui reste au coeur des préoccupations exprimées.

L'analyse des résultats de cette enquête nourrit les constats établis à l'issue des différents travaux menés dans le cadre de l'année 2 du projet « AJITeR par la culture ! » : ateliers participatifs, séminaire et études de cas. L'ensemble nous amène à formuler un certain nombre de **propositions concrètes**, autant de pistes parmi d'autres possibles, pour faire **levier à l'accompagnement par la culture des jeunes adultes et de leurs initiatives en territoire rural**. Elles seront exposées dans un « Livret d'accompagnement » reprenant de manière synthétique l'ensemble de ces éléments⁶⁷.

⁶⁷ Accéder au livret d'accompagnement : www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-livret-annee-2.

ANNEXES

Rapports statistiques et ressources internes complémentaires :

« Accompagner par la culture les jeunes adultes et leurs initiatives en territoires ruraux » - Enquête auprès des structures artistiques et culturelles – Synthèse de l'enquête

www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-lenquete

« L'accompagnement des parcours des jeunes adultes par les structures artistiques et culturelles des territoires ruraux » - Récits d'initiatives & leviers

www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-etude-de-cas

Livret de connaissances et d'analyses « Initiatives artistiques et culturelles en territoires ruraux et jeunes adultes : quelles dynamiques ? »

www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-livret-de-connaissances

Enquête « AJITeR par la culture ! » - Rapport statistique brut

www.ajiterculture.org/uploads/8/9/2/7/89274214/ufisc_je_2020_enquete_ajiter_rapport_brut.pdf

Enquête « AJITeR par la culture ! » - Grille du questionnaire

www.ajiterculture.org/uploads/8/9/2/7/89274214/enqu%C3%AAt%20ajiter%20par%20la%20culture%20grille%20du%20questionnaire.pdf

Références bibliographiques :

Projets artistiques et culturels en milieu rural - site ressource de la démarche initiée par la FÉDÉLIMA

www.ruralite.fedelima.org

« Culture Commons Solidarités » - *Pour une démarche de progrès par les droits culturels*

www.culturesolidarites.org

Opale - *Enquête nationale sur les associations culturelles employeuses*

www.enquete.opale.asso.fr

Opale - *Fiche repère sur les lieux intermédiaires et indépendants*

www.opale.asso.fr/IMGpdf/2019_opale_crkla_fiche_reperes_lieuintermediaire_web.pdf

Opale - *Fiche repère sur les tiers-lieux à dimension culturelle*

www.opale.asso.fr/IMGpdf/2020_opale_crkla_culture_fichereperes_tierslieuculturel.pdf

Réseau rural français - *Vers de nouvelles mobilités en territoire rural*

www.reseaurural.fr/region/normandie/vers-de-nouvelles-mobilites-en-milieurural

Roland Fonteneau, *Les trois scènes de la vie d'adulte*, revue Efadine n°3, décembre 2013

<https://efadine.wordpress.com/articles-efadine-n3-decembre-2013/>

Syndicat National des Arts Vivants (SYNAVI) - *L'alternance et l'apprentissage en 2020*

www.synavi.org/accompagnement-ressources/notes-juridiques/331-l-alternance-et-lapprentissage-en-2020.html?fbclid=IwAR06XpwQ1_fipJWwGfg2S_7QbOFI9D7WT1iDgNkraR78yRZLuXdepgbkF4

Claire Bernot-Caboche, *Les jeunes « invisibles » : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe*, Institut de recherches économiques et sociales, mars 2018.

www.ires.fr/etudes-recherches-ouvrages/etudes-des-organisations-syndicales/item/5664-les-jeunes-invisibles-ni-en-education-ni-en-formation-ni-en-emploi-et-ni-en-accompagnement-en-france-et-en-europe

Portrait des intercommunalités rurales : périmètres, compétences et actions, décembre 2009, AdCF - Observatoire de l'intercommunalité :

www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwirtPWJuPjsAhVOzYUKHSHnAh4QFjAAegQIAhAC&url=https%3A%2F%2Fwww.adcf.org%2Ffiles%2FNOTES-et-ETUDES%2FPortrait-interco-rurales2009-HD.pdf&usg=AOvVaw060RgoL9yNoXwE_VpugOu5

Emmanuel Pidoux, *Pour une nouvelle feuille de route des politiques culturelles locales post-Covid19*, Horizons Publics, août 2020

www.horizonpublics.fr/pour-une-nouvelle-feuille-de-route-des-politiques-culturelles-locales-post-covid19

Ce travail a été mené par Grégoire Pateau en 2020.

Nous remercions vivement l'ensemble du comité de pilotage AJITeR par la culture qui a participé aux réflexions et à la rédaction de l'enquête.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des structures et des personnes qui ont répondu à l'enquête.

Cette entreprise et ce rapport n'auraient pas pu se faire sans la précieuse aide technique de l'équipe d'Icoop et d'Opale. Cette enquête a été réalisée grâce à l'outil Gimic.

Nous exprimons notre soutien aux acteur·rice·s artistiques et culturel·le·s mis·es à mal par la crise sanitaire actuelle*.

Comité technique

Hyacinthe Chataigné, Patricia Coler, Sébastien Cornu, Laure Hubert-Rodier, Priscilla Martin et Réjane Sourisseau.



Il est à noter que l'UFISC a initié une démarche concernant l'application de l'écriture inclusive. Elle reste cependant perfectible, et nous vous remercions par avance de le prendre en considération à la lecture de ce rapport.

Graphiste : Tina Tictone - www.tinatictone.com

Correctrice : Colombe Camus



WWW.UFISC.ORG
 WWW.AJITER.FR
 WWW.AJITERCULTURE.ORG



AGENCE
 NATIONALE
 DE LA COHÉSION
 DES TERRITOIRES
 DES RURAUX
 DES COLLECTIVITÉS
 TERRITORIALES



Cette action est cofinancée par
 le Fonds européen agricole
 pour le développement rural :
 l'Europe investit dans les zones
 rurales.

